

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3221

27 novembre 2015

SOMMAIRE

26 Investments S.A.	154602	Aviva Investors European Renewable Energy S.A.	154606
26 Investments S.A.	154603	Cheryl Investissements S.A.	154606
Addweal S.A.	154607	Financière Mantra S.A.	154583
Adelis Equity Partners Fund I Feeder S.A. ..	154604	Friisberg & Partners International Executive Search Luxembourg S.A.	154579
Adéquat Immobilier S.A.	154607	Grand City Properties S.A.	154579
Adomus Services Group S.à r.l.	154604	Haynesborough Corporation S.à r.l.	154578
Advantage Premiere Fund SCA Sicav-FIS ...	154608	HBC Luxembourg German Property Holding Company S.à r.l.	154562
Akina (Luxembourg)	154604	HB GmbH	154573
A.L. Bausysteme S.à.r.l.	154603	L2 B	154607
Aleph Investments Lux S.A.	154604	Leggett & Platt Luxembourg Holdings S.à r.l.	154608
Ancelux 3 S.à r.l.	154604	POSE.LU s.à r.l.	154601
Anglesite Sea S.à r.l.	154605	Scozia Joint Venture S.à.r.l.	154583
Animo Investments Lux S.A.	154604	Zabaleta Holding S.A.	154601
Apyscor SARL	154603	ZIA S.A., société de gestion de patrimoine familial	154602
ASO Lux 2 S.à r.l.	154603		
Aso Lux 3 S.à r.l.	154605		
Aston Clinton S.à r.l.	154605		
Atlas Investment S.à r.l.	154605		
Aviimore Midco S.à r.l.	154606		

HBC Luxembourg German Property Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 200.553.

—
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty third day of September,
Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

HBC Luxembourg German Holding Company S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of EUR 12,500 (twelve thousand and five hundred Euro), in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (the Sole Shareholder),

hereby represented by Allen & Overy, société en commandite simple, société d'avocats inscrite à la liste V du barreau de Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal, itself represented by Régis Galiotto, notary's clerk, residing professionally in Luxembourg-City.

Such proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

“ARTICLES OF ASSOCIATION

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is “HBC Luxembourg German Property Holding Company S.à r.l.” (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may acquire and sell real estate properties, for its own account, either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad and it may carry out all operations relating to real estate properties, including the direct holding of participations in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation, which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.7. The Company may redeem its own shares, provided:

- (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
- (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers having the professional knowledge required to fulfil their duties, and with a majority of the Board members being Luxembourg residents.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at least every (6) months at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which shall be in Luxembourg.

(ii) The Board shall meet in advance of each strategic decision (a Strategic Decision) concerning the underlying investment of the Company, or prior to any agreement or decision materially impacting the corporate purpose and corporate object of the Company.

Strategic Decision in the meaning of Clause 8.2 (ii) shall include the following:

- a. Decision regarding reporting to shareholders on the yield and investment policy of the Company;
- b. Decision on investments/divestments opportunities of the Company;
- c. Decision to reorganise and refinance the Company's subsidiaries;
- d. Decision to sign, renew and/or amend specific agreements (including but not limited to financing agreements, i.e. loans);

- e. Decision regarding the financial flows of the Company such as interest payments, loan repayments;
- f. Decision regarding fiscal matters such as tax filing requirements;
- g. Decision regarding the corporate life of the Company; and
- h. Decision regarding the accounts of the Company.

(iii) The Board is organized and chaired by a chairman (the Chairman), appointed among the managers of the Company for each meeting.

(iv) Written notice of any Board meeting, including all the materials and information necessary or required in connection with the items of the agenda to be resolved upon by the Board at the meeting, shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(v) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(vi) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are physically present at the Board meeting.

(vii) Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the Chairman. The minutes of the Board shall reflect and restate the information, documents and material considered by the Board in reaching any decision. The minutes shall be kept at the registered office of the Company.

(viii) In the case it is impossible for a manager to physically attend a Board meeting in Luxembourg, such manager may be represented at the meeting through proxy and shall the Board be constituted of several classes of managers, the absent manager may only grant a proxy to a manager of the same class (e.g. a class A manager may only grant a proxy to another class A manager, and a class B manager may only grant a proxy to another class B manager). Any absent manager may, upon authorization by the Chairman, participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Managers participating by telephone/video conference shall not be located in the same country save for Luxembourg, with a majority of the managers being physically present at the meeting. If telephone calls or video conference calls are needed, they should be initiated from Luxembourg with evidence of such fact kept in Luxembourg, together with evidence of the physical presence of the managers. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting. Managers are limited to absences to no more than one Board meeting per year.

(ix) Notwithstanding the foregoing, the Board may resolve by way of circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions), which shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting in Luxembourg, and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholders

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' written resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.(ii), resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be physically held in Luxembourg at least once a year in the time and place specified in the notices.

(v) All shareholders' meetings and the location of the meetings should be accurately documented with minutes and the minutes should be kept at the registered office in Luxembourg.

(vi) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vii) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting. The holder of a power of attorney given by a shareholder of the Company shall be physically present at the shareholders' meeting of the Company.

(viii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(ix) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(x) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(xi) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

IV. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of February and ends on the thirty-first (31) of January of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

13.5. The annual General Meeting shall be held at the registered office or at any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaires), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The statutory auditors are subject to reappointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. All books, records, financial statements, annual accounts, reports of the Board and auditors (if any), minutes of the General Meetings, Shareholders' Resolutions, Managers' Circular Resolutions, minutes of the meetings of the Board and any other document pertaining to the Company's activity, registered seat, shareholders and Board members and any other document provided by the Law and pertaining to the Company, in particular the documents listed in article 185, 187 §1 and 197, shall be kept at all times at the registered office of the Company in Luxembourg.

17.3. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.4. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.5. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time."

Subscription and payment

The Articles having thus been established, the Sole Shareholder, represented as stated above, hereby declares that it subscribes to twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares of the Company, having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, representing the total share capital of the Company and having an aggregate subscription price of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), by way of a contribution in cash of an aggregate amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), which shall be entirely allocated to the share capital account (compte 101 du plan comptable normalisé luxembourgeois en date du 10 juin 2009 - Capital souscrit) of the Company, this amount being now at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the undersigned notary and the notary public expressly bears witness to it.

Transitory provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 January 2017.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand four hundred Euros (1,400.- EUR).

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1. The number of managers of the Company is set at 5 (five). The meeting appoints, for an unlimited period, the following persons:

(1) Ian Putnam, born on 26 January 1970 in Sarnia, Canada, with professional address at 15 West 38th Street - 10018 New York, USA, as class A manager of the Company;

(2) Dennis Darling, born on 21 October 1985 in Connecticut, United States of America, with professional address at 15 West 38th Street - 10018 New York, USA, as class A manager of the Company;

(3) Ingrid Cernicchi, born on 18 Mai 1983 in Metz, France, with professional address at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class B manager of the Company;

(4) Tamas Mark, born on 8 June 1987 in Budapest, Hungary, with professional address at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class B manager of the Company; and

(5) Andrew O'Shea, born on 23 August 1981 in Dublin, Ireland, with professional address at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as class B manager of the Company.

2. The registered office of the Company is established at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same proxyholder, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder signed together with the undersigned notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-troisième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

HBC Luxembourg German Holding Company S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de 12.500 EUR, en cours d'immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg (l'Associé Unique);

ici représenté par Allen & Overy, société en commandite simple, société d'avocats inscrite à la liste V du barreau de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, elle-même représentée par Régis Galiotto, clerk de notaire, résidant professionnellement à Luxembourg.

Ladite procuration, après paraphe ne varietur par le mandataire agissant au nom de l'Associé Unique et le notaire sous-signé, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer entre eux.

«STATUTS COORDONNES

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est «HBC Luxembourg German Property Holding Company S.à r.l.» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut acheter et vendre, pour son propre compte, au Grand Duché du Luxembourg ou à l'étranger, et peut effectuer toutes les opérations relatives aux biens immobiliers, incluant la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location des biens immobiliers.

3.5. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (1 EUR) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

(i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou

(ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de deux différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B ayant les connaissances professionnelles nécessaires à l'exercice de leurs fonctions, avec une majorité de membres du Conseil étant résidents luxembourgeois.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit au moins tous les six (6) mois sur convocation d'un gérant, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui sera au Luxembourg.

(ii) Le Conseil se réunira avant chaque décision stratégique (une Décision Stratégique) concernant l'investissement sous-jacent de la Société, ou avant tout accord ou décision impactant matériellement l'objet social de la Société.

Une Décision Stratégique au sens de la Clause 8.2 (ii) comprend ce qui suit:

- a. Décision relative au reporting fait aux associés sur le rendement et la politique d'investissement de la Société;
- b. Décision concernant des opportunités d'investissement / de désinvestissement concernant la Société;
- c. Décision de réorganisation et de refinancement des filiales de la Société;
- d. Décision de signer, renouveler et/ou modifier des accords spécifiques (incluant mais ne se limitant pas à contrats de financement, tel que des prêts);
- e. Décision concernant les flux financiers de la Société tels que les paiements d'intérêts, les remboursements de prêts;
- f. Décision concernant des questions fiscales telle que des obligations liées aux déclarations fiscales;
- g. Décision concernant la vie sociale; et
- h. Décision concernant les comptes de la Société.

(iii) Le Conseil est organisé et présidé par un président (le Président), nommé parmi les gérants de la Société pour chaque réunion.

(iv) Il sera envoyé à tous les gérants pour toute réunion du Conseil, une convocation écrite y inclus tout ce qui est nécessaire et toute information requise en vue de la délibération du Conseil sur les points à l'ordre du jour, au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation.

(v) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si une majorité de ses membres sont présents physiquement à la réunion du Conseil.

(vii) Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à la condition que si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B vote en faveur de la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans un procès-verbal signé par le Président. Les procès-verbaux du Conseil doivent refléter et reformuler les informations, documents et tout ce dont a tenu compte le Conseil pour prendre sa décision. Les procès-verbaux sont conservés au siège social de la Société.

(viii) Dans le cas où un gérant est dans l'incapacité de participer physiquement à une réunion du Conseil à Luxembourg, ce gérant peut être représenté à la réunion par procuration et si le Conseil est constitué de plusieurs classes de gérants, le gérant absent peut uniquement donner procuration à un gérant de la même classe (par exemple, un gérant de classe A ne pourra donner procuration qu'à un autre gérant de classe A, et un gérant de classe B ne pourra donner procuration qu'à un autre gérant de classe B). Tout gérant absent peut, sur autorisation du Président, participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence, ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. Les gérants participant par téléphone/visio-conférence ne doivent pas se trouver dans le même pays, sauf à ce qu'ils se trouvent au Luxembourg, avec une majorité des gérants physiquement présents à la réunion. Si des appels téléphoniques ou des visio-conférences sont nécessaires, ils doivent être initiés à partir de Luxembourg avec la preuve d'un tel fait conservée à Luxembourg, ensemble avec la preuve de la présence physique des

gérants. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue. L'absence des gérants à une réunion du Conseil est limitée à une seule absence par an.

(ix) Nonobstant ce qui précède, le Conseil peut statuer par voie de résolutions circulaires signées par tous les gérants (Résolutions Circulaires des Gérants), qui sont valables et engagent la Société de la même façon que si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue à Luxembourg, et porte la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associés

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues physiquement à Luxembourg au moins une fois par an au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Les Assemblées Générales ainsi que le lieu de leur tenue sont documentés avec précision par des procès-verbaux qui devront être conservés au siège social à Luxembourg.

(vi) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vii) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui n'est pas nécessairement un associé), afin de le représenter à toute Assemblée Générale. Le porteur de procuration donnée par un associé de la Société doit être physiquement présent à la réunion des associés de la Société.

(viii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(ix) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(x) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(xi) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

Art. 12. Associé unique.

Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès- verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) février et se termine le trente-et-un (31) janvier de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes de ses gérants et associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

13.5. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à re-nomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Tous les livres, registres, états financiers, les comptes annuels, les rapports du Conseil et des réviseurs d'entreprise agréés (le cas échéant), les procès-verbaux des Assemblées Générales, les Résolutions des Associés, les Résolutions Cir-

culaires des Gérants, les procès-verbaux des réunions du Conseil et tout autre document se rapportant à l'activité de la Société, le siège social, les associés et les membres du Conseil et tout autre document prévu par la Loi et se rapportant à la Société, en particulier les documents énumérés à l'article 185, 187 §1 et 197, doivent être conservés en tout temps au siège social de la Société au Luxembourg.

17.3. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.4. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.5. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.»

Souscription et libération

Les Statuts ayant été ainsi créés, l'Associé Unique, tel que décrit précédemment, déclare qu'il souscrit douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de un euro (1 EUR) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société et ayant un prix global de souscription de douze mille cinq cents euros (12.500), par apport en espèces d'un montant total de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), devant être entièrement attribué au compte capital social (compte 101 du plan comptable normalisé luxembourgeois en date du 10 juin 2009 - capital souscrit) de la Société, ce montant étant désormais laissé à la libre disposition de la Société, étant entendu que la preuve en a été apportée au notaire signataire et que ce dernier en témoigne.

Dispositions Transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 janvier 2017.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille quatre cents Euros (1.400.- EUR).

Assemblée Générale Constitutive

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique préqualifié représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. les membres du conseil de gérance sont au nombre de 5 (cinq). Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

(1) Ian Putnam, né le 26 janvier 1970 à Sarnia, Canada, dont l'adresse professionnelle se situe au 15 West 38th Street, 10018 New York, Etats Unis d'Amérique, en tant que gérant de classe A de la Société;

(2) Dennis Darling, né le 21 octobre 1985 à Connecticut, Etats Unis d'Amérique, dont l'adresse professionnelle se situe au 15 West 38th Street, 10018 New York, Etats Unis d'Amérique, en tant que gérant de classe A de la Société;

(3) Ingrid Cernicchi, née le 18 mai 1983 à Metz, France, dont l'adresse professionnelle se situe au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la Société;

(4) Tamas Mark, né le 8 juin 1987 à Budapest, Hongrie, dont l'adresse professionnelle se situe au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la Société; et

(5) Andrew O'Shea, né le 23 août 1981 à Dublin, Irlande, dont l'adresse professionnelle se situe au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant de classe B de la Société.

2. le siège social de la société est établi à 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes, en foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 2 octobre 2015. Relation: 1LAC/2015/31652. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Référence de publication: 2015166271/604.

(150184209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2015.

HB GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 200.510.

—
STATUTEN

Im Jahr zweitausendfünfzehn, am neunundzwanzigsten September.

Vor uns, Maître Marc Loesch, Notar mit Amtssitz in Bad-Mondorf, Großherzogtum Luxemburg,

IST ERSCHIENEN:

Heinrich Bauer Verlag KG, eine deutsche Kommanditgesellschaft mit Sitz in Burchardstraße 11, 20095 Hamburg, Deutschland, eingetragen im Handelsregister A des Amtsgericht Hamburg mit der Nummer HRA 2968;

hier vertreten durch Me Michael Jonas, geschäftsansässig in Luxemburg,

gemäß einer privatschriftlichen Vollmacht vom 15. September, ausgestellt in Hamburg (Deutschland);

Besagte Vollmacht, welche von der erschienenen Partei und dem unterzeichnenden Notar ne varietur paraphiert wurde, wird der vorliegenden Urkunde beigefügt, um mit ihr zusammen hinterlegt zu werden.

Die erschienene Partei, vertreten hat den amtierenden Notar ersucht, die Gründung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) zu beurkunden, welche sie mit der folgenden Satzung gründen will:

A. Name - Zweck - Dauer - Sitz

Art. 1. Name - Rechtsform. Es besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) mit dem Namen „HB GmbH“ (die „Gesellschaft“), welche den Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften in seiner aktuellen Fassung (das „Gesetz von 1915“) und dieser Satzung unterliegt.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft.

2.1 Der Zweck der Gesellschaft umfasst das Halten von Beteiligungen jeglicher Art an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften, die Gründung, Entwicklung, Leitung und Kontrolle eines Unternehmens sowie jede andere Form der Investition, des Erwerbs von Wertpapieren jeder Art durch Kauf, Zeichnung oder auf andere Weise, sowie deren Übertragung durch Verkauf, Tausch oder in anderer Form und die Verwaltung, Leitung, Kontrolle und Entwicklung der von ihr gehaltenen Beteiligungen sowie sämtliche hiermit unmittelbar oder mittelbar zusammenhängenden Geschäfte.

2.2 Der Zweck der Gesellschaft besteht vor allem darin, als Komplementär (persönlich haftender, geschäftsführender Gesellschafter) der „Heinrich Bauer Verlag GmbH & Co. KG“, einer deutschem Recht unterliegenden Kommanditgesellschaft mit Sitz in Hamburg, oder eines anderen, nach deutschem Recht gegründeten und eingetragenen Unternehmens in Form einer Kommanditgesellschaft zu handeln. Die Gesellschaft kann jegliche Tätigkeiten ausüben und sämtliche Geschäfte vornehmen, die unmittelbar oder mittelbar mit ihrem Status als Komplementär der „Heinrich Bauer Verlag GmbH & Co. KG“ oder ihrem Status als aktiver Teilhaber eines anderen nach deutschem Recht gegründeten und eingetragenen Unternehmens in Form einer Kommanditgesellschaft verbunden sind.

2.3 Die Gesellschaft kann des Weiteren für Gesellschaften, in welchen sie eine unmittelbare oder mittelbare Beteiligung oder Rechte jeglicher Art hält oder welche der gleichen Unternehmensgruppe wie sie selbst angehören, Garantien geben, Sicherheiten einräumen, Kredite gewähren oder diese auf jede andere Weise unterstützen.

2.4 Die Gesellschaft kann, außer im Wege eines öffentlichen Angebotes, in jeder Form Finanzierungsgeschäfte tätigen und Gelder aufbringen, insbesondere durch Aufnahme von Darlehen in jeglicher Form oder mittels Ausgabe aller Arten von Anleihen, Wertpapieren oder Schuldtiteln, Schuldverschreibungen und Obligationen und generell jeglicher Form von Schuldscheinen bzw. Wertpapieren.

2.5 Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten kaufmännischer, gewerblicher, industrieller und finanzieller Natur, sowie solche, welche geistiges Eigentum oder Grundeigentum betreffen vornehmen, die ihr zur Erreichung dieser Zwecke unmittelbar oder mittelbar förderlich erscheinen.

Art. 3. Dauer.

3.1 Die Gesellschaft wird für unbegrenzte Dauer gegründet.

3.2 Sie kann jederzeit und ohne Begründung durch einen Beschluss der Gesellschafterversammlung aufgelöst werden, welcher in und mit der für eine Satzungsänderung erforderlichen Form und Mehrheit gefasst wird.

Art. 4. Sitz.

4.1 Der Sitz der Gesellschaft ist in der Stadt Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.

4.2 Innerhalb derselben Gemeinde kann der Gesellschaftssitz durch einen Beschluss des Geschäftsführers bzw. der Geschäftsführer verlegt werden. Durch Beschluss der Gesellschafterversammlung, welcher in und mit der für eine Sa-

tzungsänderung erforderlichen Form und Mehrheit gefasst wird, kann er in jede andere Gemeinde des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

4.3 Zweigniederlassungen oder andere Geschäftsstellen können durch Beschluss des Geschäftsführers bzw. der Geschäftsführer im Großherzogtum Luxemburg oder im Ausland errichtet werden.

4.4 Sollte der bzw. die Geschäftsführer entscheiden, dass außergewöhnliche politische, wirtschaftliche oder soziale Entwicklungen aufgetreten sind oder unmittelbar bevorstehen, welche die gewöhnlichen Aktivitäten der Gesellschaft an ihrem Gesellschaftssitz beeinträchtigen könnten, so kann der Gesellschaftssitz bis zur endgültigen Beendigung dieser außergewöhnlichen Umstände vorübergehend ins Ausland verlegt werden; solche vorübergehenden Maßnahmen haben keine Auswirkungen auf die Nationalität der Gesellschaft, die trotz vorübergehender Verlegung des Gesellschaftssitzes eine luxemburgische Gesellschaft bleibt.

B. Gesellschaftskapital - Anteile

Art. 5. Gesellschaftskapital.

5.1 Das Gesellschaftskapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500), bestehend aus zwölftausendfünfhundert (12.500) Anteilen mit einem Nominalwert von einem Euro (EUR 1) pro Anteil. Alle Anteile sind vollständig eingezahlt.

5.2 Das Gesellschaftskapital kann durch einen Beschluss der Gesellschafterversammlung, welcher in und mit der für eine Satzungsänderung erforderlichen Form und Mehrheit gefasst wird, erhöht oder herabgesetzt werden.

5.3 Die Gesellschaft kann ihre eigenen Anteile zurückkaufen.

Art. 6. Anteile.

6.1 Das Gesellschaftskapital der Gesellschaft ist in Anteile mit dem gleichen Nominalwert aufgeteilt.

6.2 Die Anteile der Gesellschaft sind Namensanteile.

6.3 Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben, wobei deren Anzahl vierzig (40) nicht überschreiten darf.

6.4 Die Gesellschaft wird weder durch den Tod, die Geschäftsunfähigkeit, die Auflösung, den Konkurs, die Insolvenz oder ein vergleichbares, einen Gesellschafter betreffendes Ereignis, aufgelöst.

Art. 7. Anteilsregister und Übertragung von Anteilen.

7.1 Am Sitz der Gesellschaft wird ein Anteilsregister geführt, welches von jedem Gesellschafter eingesehen werden kann. Dieses Anteilsregister enthält alle vom Gesetz von 1915 vorgeschriebenen Informationen. Auf Ersuchen und auf Kosten des betreffenden Gesellschafters kann die Gesellschaft Zertifikate über die Eintragung ausgeben.

7.2 Die Gesellschaft erkennt lediglich einen Inhaber pro Anteil an. Sofern ein Anteil von mehreren Personen gehalten wird, müssen diese eine einzelne Person benennen, welche sie im Verhältnis zur Gesellschaft vertritt. Die Gesellschaft ist berechtigt, die Ausübung aller Rechte im Zusammenhang mit einem derartigen Anteil auszusetzen, bis eine Person als Vertreter der Inhaber gegenüber der Gesellschaft bezeichnet worden ist.

7.3 Die Anteile sind zwischen den Gesellschaftern frei übertragbar.

7.4 Inter vivos dürfen die Anteile neuen Gesellschaftern nur vorbehaltlich der Zustimmung von Gesellschaftern mit einer Mehrheit von drei Vierteln des Gesellschaftskapitals übertragen werden.

7.5 Jede Übertragung von Anteilen wird gegenüber der Gesellschaft und Dritten gemäß Artikel 1690 des Code Civil wirksam, nachdem die Gesellschaft von der Übertragung in Kenntnis gesetzt wurde oder der Übertragung zugestimmt hat.

7.6 Im Todesfall dürfen die Anteile des verstorbenen Gesellschafters an neue Gesellschafter nur mit Zustimmung der überlebenden Gesellschaftern mit einer Mehrheit von drei Vierteln der von Ihnen gehaltenen Rechte übertragen werden. Eine derartige Zustimmung ist nicht erforderlich, wenn die Anteile Eltern, Nachkommen oder dem/der überlebenden Ehepartner/in übertragen werden.

C. Entscheidungen der Gesellschafter

Art. 8. Gemeinsame Entscheidungen der Gesellschafter.

8.1 Die Gesellschafterversammlung der Gesellschafter ist mit allen Rechten ausgestattet, welche ihr durch Gesetz und diese Satzung übertragen wurden.

8.2 Jeder Gesellschafter darf unabhängig von der Zahl seiner Anteile an gemeinsamen Entscheidungen teilnehmen.

8.3 Falls und solange die Gesellschaft nicht mehr als fünfundzwanzig (25) Gesellschafter hat, dürfen gemeinsame Entscheidungen, welche ansonsten der Gesellschafterversammlung der Gesellschafter vorbehalten wären, schriftlich gefasst werden. In diesem Fall erhält jeder Gesellschafter den Text der ausformulierten vorgeschlagenen Beschlüsse und übt sein Stimmrecht schriftlich aus.

8.4 Im Falle eines Alleingesellschafters übt dieser die Befugnisse der Gesellschafterversammlung nach den Vorschriften von Abschnitt XII des Gesetzes von 1915 und dieser Satzung aus. In diesem Fall ist jeder Bezug auf die „Gesellschafterversammlung“ in der vorliegenden Satzung als Bezug auf den Alleingesellschafter, je nach Zusammenhang und soweit anwendbar, zu verstehen und die Befugnisse der Gesellschafterversammlung werden vom Alleingesellschafter ausgeübt.

Art. 9. Gesellschafterversammlung der Gesellschafter. Gesellschafterversammlungen finden an dem Ort und zu der Zeit statt, welcher in der entsprechenden Einberufung genauer bestimmt werden. Falls alle Gesellschafter in einer Versammlung anwesend oder vertreten sind und auf sämtliche Einberufungsformalitäten verzichtet haben, kann die Gesellschafterversammlung auch ohne vorherige Ankündigung oder Veröffentlichung abgehalten werden.

Art. 10. Quorum und Abstimmung.

10.1 Jeder Gesellschafter hat so viele Stimmen, wie er Anteile hält.

10.2 Vorbehaltlich anderer gesetzlicher Regelungen oder dieser Satzung, die ein höheres Mehrheitsverhältnis vorsehen, bedürfen gemeinsame Entscheidungen der Gesellschafter der Zustimmung von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals innehaben.

Art. 11. Änderung der Nationalität. Die Gesellschafter können die Nationalität der Gesellschaft nur einstimmig ändern.

Art. 12. Änderung der Satzung. Eine Änderung der Satzung erfordert die Zustimmung einer Mehrheit der Gesellschafter, die mindestens eine Mehrheit von drei Vierteln des Gesellschaftskapitals vertritt.

D. Geschäftsführung

Art. 13. Befugnisse des Einzelgeschäftsführers bzw. der Geschäftsführer.

13.1 Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer geleitet. Vorbehaltlich der vorherigen Zustimmung der Gesellschafterversammlung bzw. des Alleingesellschafters zum Entwurf der Geschäftsordnung, können sich die Geschäftsführer eine Geschäftsordnung geben.

13.2 Die Geschäftsführer verfügen über die weitestgehenden Befugnisse, im Namen der Gesellschaft zu handeln und alle Handlungen vorzunehmen, die zur Erfüllung des Gesellschaftszwecks notwendig oder nützlich sind, mit Ausnahme der durch das Gesetz von 1915 oder durch diese Satzung der Gesellschafterversammlung vorbehaltenen Befugnisse.

Art. 14. Wahl, Abberufung Amtszeit und Vergütung von Geschäftsführern.

14.1 Der bzw. die Geschäftsführer werden durch die Gesellschafterversammlung gewählt, welche ihre Amtszeit festlegt.

14.2 Geschäftsführer können jederzeit und ohne Grund durch einen Beschluss von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals vertreten, gewählt oder abberufen werden.

14.3 Die Gesellschafterversammlung kann die gewählten Geschäftsführer als Geschäftsführer der Kategorie A und Geschäftsführer der Kategorie B bezeichnen.

14.4 Die Geschäftsführer erhalten von der Gesellschaft keine Vergütung.

Art. 15. Haftung und Freistellung der Geschäftsführer.

15.1 Den bzw. die Geschäftsführer trifft keine persönliche Haftung hinsichtlich der aufgrund seiner bzw. ihrer Funktion für die Gesellschaft eingegangenen Verpflichtungen.

15.2 Der bzw. die Geschäftsführer haften gegenüber der Gesellschaft nur für Vorsatz und grobe Fahrlässigkeit.

15.3 Die Gesellschaft stellt jeden Geschäftsführer und gegebenenfalls dessen Erben, Nachlassverwalter und Vermögensverwalter von Schäden und Ausgaben frei, die ihm im Zusammenhang eines Rechtsstreits oder Prozesses, an dem er aufgrund seiner Funktion als Geschäftsführer oder früherer Geschäftsführer der Gesellschaft beteiligt ist. Dies gilt nicht, soweit der Geschäftsführer vorsätzlich oder grobfahrlässig gehandelt hat sowie für Rechtsstreitigkeiten oder Prozesse, die sich auf ein etwaiges Anstellungsverhältnis des Geschäftsführers mit einer Konzerngesellschaft der Bauer Media Group beziehen. Im Falle eines Vergleichs wird Freistellung nur für vom Vergleich erfasste Fragen gewährt, bei denen die Gesellschaft von ihrem Rechtsbeistand dahingehend beraten worden ist, dass der freizustellenden Person keine grobe Fahrlässigkeit oder Vorsatz vorzuwerfen ist. Das vorgenannte Recht zur Freistellung schließt keine anderen Rechte aus, zu denen die betreffende Person berechtigt ist.

Art. 16. Vakanz einer Geschäftsführerstelle.

16.1 Scheidet ein Geschäftsführer durch Tod, Geschäftsunfähigkeit, Konkurs, Rücktritt oder aus einem anderen Grund aus seinem Amt, so kann die unbesetzte Stelle durch die übrigen Geschäftsführer vorübergehend für einen die ursprüngliche Amtszeit nicht überschreitenden Zeitraum bis zur nächsten Gesellschafterversammlung ausgefüllt werden, welche im Einklang mit den anwendbaren gesetzlichen Vorschriften über die endgültige Neubesetzung entscheidet.

16.2 Für den Fall, dass der Einzelgeschäftsführer aus seinem Amt ausscheidet, muss die frei gewordene Stelle unverzüglich durch die Gesellschafterversammlung neu besetzt werden.

Art. 17. Protokoll der Entscheidungen des Geschäftsführers.

17.1 Die Entscheidungen des Einzelgeschäftsführers oder die gemeinsamen Entscheidungen der Geschäftsführer werden in ein Protokoll aufgenommen, welches vom Einzelgeschäftsführer bzw. von den Geschäftsführern unterzeichnet wird. Kopien oder Auszüge solcher Protokolle, die in einem Gerichtsverfahren oder auf sonstige Weise vorgelegt werden können, werden vom Einzelgeschäftsführer unterzeichnet.

Art. 18. Interessenkonflikte.

18.1 Falls ein Geschäftsführer der Gesellschaft ein persönliches Interesse an einem Rechtsgeschäft der Gesellschaft hat oder haben könnte, muss er dieses persönliche Interesse den anderen Geschäftsführern anzeigen und darf nicht an der Abstimmung über dieses Rechtsgeschäft teilnehmen.

18.2 Falls es nur einen Geschäftsführer gibt, genügt es, dass ein Rechtsgeschäft zwischen der Gesellschaft und ihrem Geschäftsführer, der ein entgegengesetztes Interesse hat, schriftlich festgehalten wird.

18.3 Die vorstehenden Bestimmungen sind nicht anwendbar, wenn das betreffende Rechtsgeschäft (i) unter fairen Marktbedingungen eingegangen wurde und (ii) in die gewöhnlichen Geschäftsabläufe der Gesellschaft fällt.

18.4 Kein Vertrag oder sonstiges Rechtsgeschäft zwischen der Gesellschaft und irgendeiner anderen Gesellschaft oder irgendeinem anderen Unternehmen wird durch den Umstand beeinträchtigt oder ungültig, dass ein oder mehrere Geschäftsführer oder Bevollmächtigte persönlich an einer solchen Gesellschaft oder einem solchen Unternehmen beteiligt sind oder Gesellschafter, Geschäftsführer oder Bevollmächtigte(r) oder Angestellte(r) einer solchen Gesellschaft oder eines solchen Unternehmens sind. Keine Person, welche in einer der zuvor beschriebenen Weise mit der Gesellschaft in Beziehung steht, mit der die Gesellschaft vertragliche Beziehungen eingeht oder sonst wie Geschäfte tätigt, wird automatisch daran gehindert über solche Verträge oder andere Geschäfte zu beraten, abzustimmen oder zu handeln.

Art. 19. Geschäfte mit Dritten.

19.1 Die Gesellschaft wird gegenüber Dritten unter allen Umständen durch (i) die Unterschrift des Einzelgeschäftsführers oder, für den Fall, dass die Gesellschaft mehrere Geschäftsführer hat, durch die gemeinsame Unterschrift von zwei (2) beliebigen Geschäftsführern, oder, durch (ii) die gemeinsame Unterschrift oder die alleinige Unterschrift jedweder Person (en), der/denen eine Unterschriftsbefugnis durch den bzw. die Geschäftsführer übertragen worden ist, im Rahmen dieser Befugnis wirksam verpflichtet.

19.2 Falls die Gesellschafterversammlung Geschäftsführer der Kategorie A und Geschäftsführer der Kategorie B ernannt hat, wird die Gesellschaft gegenüber Dritten unter allen Umständen durch (i) die alleinige Unterschrift eines (1) Geschäftsführers der Kategorie A, oder (ii) die gemeinsame Unterschrift eines (1) Geschäftsführers der Kategorie A und eines (1) Geschäftsführers der Kategorie B, oder (iii) die gemeinsame Unterschrift zweier (2) Geschäftsführer der Kategorie B, oder (iv) die gemeinsame Unterschrift oder die alleinige Unterschrift jedweder Person(en), der/denen eine Unterschriftsbefugnis durch den bzw. die Geschäftsführer übertragen worden ist, im Rahmen dieser Befugnis wirksam verpflichtet.

E. Aufsicht und Prüfung der Gesellschaft

Art. 20. Rechnungsprüfer/Wirtschaftsprüfer.

20.1 Falls und solange die Gesellschaft mehr als fünfundzwanzig (25) Gesellschafter hat, werden die Geschäfte der Gesellschaft durch einen oder mehrere Rechnungsprüfer beaufsichtigt (commissaire(s)). Die Gesellschafterversammlung ernennt die Rechnungsprüfer und legt ihre Amtszeit fest.

20.2 Ein Rechnungsprüfer kann jederzeit und ohne Grund von der Gesellschafterversammlung abberufen werden.

20.3 Der Rechnungsprüfer hat ein unbeschränktes Recht der permanenten Überprüfung und Kontrolle aller Geschäfte der Gesellschaft.

20.4 Wenn die Gesellschafter im Einklang mit den Bestimmungen des Gesetzes vom 19. Dezember 2002 betreffend das Handels- und Gesellschaftsregister sowie zur Buchhaltung und zum Jahresabschluss von Unternehmen in seiner geänderten Fassung, einen oder mehrere unabhängige Wirtschaftsprüfer (réviseurs d'entreprise agréé(s)) ernennt, entfällt die Funktion des Rechnungsprüfers.

20.5 Ein unabhängiger Wirtschaftsprüfer darf nur aus berechtigtem Grund oder mit seiner Zustimmung durch die Gesellschafterversammlung abberufen werden.

F. Geschäftsjahr - Jahresabschlussgewinne - Abschlagsdividenden

Art. 21. Geschäftsjahr. Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember desselben Jahres.

Art. 22. Jahresabschluss und Gewinne.

22.1 Am Ende jeden Geschäftsjahres werden die Bücher geschlossen und der bzw. die Geschäftsführer erstellen im Einklang mit den gesetzlichen Anforderungen ein Inventar der Aktiva und Passiva, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung.

22.2 Vom jährlichen Nettogewinn der Gesellschaft werden mindestens fünf Prozent (5%) der gesetzlichen Rücklage der Gesellschaft zugeführt. Diese Zuführung ist nicht mehr verpflichtend, sobald und solange die Gesamtsumme dieser Rücklage der Gesellschaft zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals beträgt.

22.3 Durch einen Gesellschafter erbrachte Einlagen in Rücklagen können mit Zustimmung dieses Gesellschafters ebenfalls der gesetzlichen Rücklage zugeführt werden.

22.4 Im Falle einer Herabsetzung des Gesellschaftskapitals kann die gesetzliche Rücklage entsprechend herabgesetzt werden, so dass diese zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals nicht übersteigt.

22.5 Auf Vorschlag des Geschäftsführers bzw. der Geschäftsführer bestimmt die Gesellschafterversammlung im Einklang mit dem Gesetz von 1915 und den Bestimmungen dieser Satzung, wie der verbleibende Bilanzgewinn der Gesellschaft verwendet werden soll.

22.6 Ausschüttungen an die Gesellschafter erfolgen proportional zur Anzahl der von ihnen an der Gesellschaft gehaltenen Anteile.

Art. 23. Abschlagsdividenden - Agio und andere Kapitalreserven.

23.1 Der bzw. die Geschäftsführer können Abschlagsdividenden auf Grundlage von Zwischenabschlüssen zahlen, welche von den Geschäftsführern vorbereitet wurden und belegen, dass ausreichende Mittel für eine Abschlagsdividende zur Verfügung stehen. Der ausschüttbare Betrag darf nicht die Summe der seit dem Ende des vergangenen Geschäftsjahres angefallenen Gewinne, gegebenenfalls erhöht durch vorgetragene Gewinne und ausschüttbare Rücklagen, beziehungsweise vermindert durch vorgetragene Verluste oder Summen, die nach dieser Satzung oder dem Gesetz von 1915 einer Rücklage zugeführt werden müssen, übersteigen.

23.2 Das Agio, andere Kapitalreserven und andere ausschüttbare Rücklagen können, im Einklang mit den Bestimmungen des Gesetzes von 1915 und den Regelungen dieser Satzung, frei an die Gesellschafter ausgeschüttet werden.

G. Liquidation

Art. 24. Liquidation.

24.1 Im Falle der Auflösung der Gesellschaft im Einklang mit Artikel 3.2 dieser Satzung wird die Abwicklung durch einen oder mehrere Liquidatoren ausgeführt, welche von der Gesellschafterversammlung ernannt werden, die über die Auflösung der Gesellschaft beschließt und die Befugnisse und Vergütung der Liquidatoren bestimmt. Soweit nichts anderes bestimmt wird haben die Liquidatoren die weitestgehenden Rechte für die Verwertung der Vermögenswerte und die Tilgung der Verbindlichkeiten der Gesellschaft.

24.2 Der sich nach Verwertung der Vermögenswerte und Tilgung der Verbindlichkeiten ergebende Überschuss wird an die Gesellschafter proportional zur Anzahl der von ihnen an der Gesellschaft gehaltenen Anteile verteilt.

H. Schlussbestimmungen - Anwendbares Recht

Art. 25. Anwendbares Recht. Für alle in dieser Satzung nicht geregelten Angelegenheiten gelten die Regelungen des Gesetzes von 1915.

Übergangsbestimmungen

1. Das erste Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am Tag der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2015.

2. Abschlagsdividenden können auch während des ersten Geschäftsjahres der Gesellschaft ausgeschüttet werden.

Zeichnung und Zahlung

Die zwölftausendfünfhundert (12.500) ausgegebenen Anteile wurden alle durch Heinrich Bauer Verlag KG, vorbenannt, vertreten wie vorgenannt, zum Preis von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) gezeichnet.

Die Einlage für so gezeichnete Anteile wurde vollständig in bar erbracht, so dass der Gesellschaft ein Betrag in Höhe von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) zur Verfügung steht, was dem unterzeichnenden Notar nachgewiesen wurde.

Die gesamte Einlage in Höhe von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500) wird vollständig dem Gesellschaftskapital zugeführt.

Auslagen

Die der Gesellschaft aufgrund oder im Zusammenhang mit der Gründung entstandenen Kosten, Gebühren, Honorare und Auslagen werden auf eintausenddreihundert Euro (EUR 1.300) geschätzt und werden von der Gesellschaft getragen. Etwa darüber hinausgehende Gründungskosten tragen die Gesellschafter im Verhältnis ihrer Einlagen.

Beschlüsse des Alleinigen Gesellschafters

Die Gründerin, welche das gesamte Gesellschaftskapital repräsentiert und welche auf eine formelle Einberufungsbeschlussmachtung verzichtet, hat folgende Beschlüsse gefasst:

1. Der Sitz der Gesellschaft ist in 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxemburg.
2. Die folgende Person wird für unbegrenzte Zeit als Geschäftsführerin der Kategorie A der Gesellschaft ernannt:
Frau Yvonne Saskia Bauer, geboren am 29. März 1977 in Hamburg, beruflich ansässig in Hamburg, Deutschland.

Worüber Urkunde, Aufgenommen in Luxemburg, zum eingangs erwähnten Datum.

Nachdem das Dokument dem Bevollmächtigten der erschienenen Partei vorgelesen wurde, welche dem Notar mit Namen, Vornamen und Wohnsitz bekannt ist, hat der Bevollmächtigte die Urkunde zusammen mit dem Notar unterzeichnet.

Signé: M. Jonas, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 2 octobre 2015. GAC/2015/8458. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 8 octobre 2015.

Référence de publication: 2015166270/272.

(150183055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2015.

Haynesborough Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 76, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 166.535.

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq septembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné,
s'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire de la Société à responsabilité limitée "Haynesborough Corporation S.à r.l.", ayant son siège social à L-2610 Luxembourg, 76, route de Thionville, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 166535,

avec un capital souscrit de fixé à cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent soixante-et-un Dollars Américains (USD 194.761,-), représenté par cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent soixante-et-un (194.761) Parts Sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar Américain (USD 1,-) chacune,

laquelle société a transféré son siège social vers le Grand-Duché de Luxembourg suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 janvier 2012, publié au Mémorial C numéro 804 du 27 mars 2012.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Les associés présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre parts sociales possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les associés présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des associés représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Dissolution et mise en liquidation volontaire de la société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne comme liquidateur:

Ithaca Foundation, ayant son siège social à Kaya Richard J. Beaujon Z/N Boite Postale 837Curaçao, immatriculée la Chambre de Commerce et de l'Industrie à Curaçao sous le numéro 112953

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Troisième résolution

L'assemblée accepte les démissions des gérants, pleine et entière décharge pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de 1.500,- EUR, sont à la charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Henri DA CRUZ, Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 30 septembre 2015. Relation GAC/2015/8301. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): Claire PIERRET.

Référence de publication: 2015166259/64.

(150183125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2015.

Grand City Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 24, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 165.560.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Référence de publication: 2015166235/10.

(150183142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2015.

Friisberg & Partners International Executive Search Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 63-67, rue du Fort Neipperg.

R.C.S. Luxembourg B 200.533.

STATUTS

L'an deux mille quinze.

Le cinq octobre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg) agissant en remplacement de Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), absent, lequel dernier restera dépositaire du présent acte.

A COMPARU

Monsieur Jean-François VASSAS, administrateur de société, né à Talence (France), le 28 avril 1973, demeurant à L-2230 Luxembourg, 63-67, rue du Fort Neipperg.

Lequel comparant est ici représenté par Peggy Simon, employée, demeurant professionnellement à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 1^{er} octobre 2015,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare vouloir constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «Friisberg & Partners International Executive Search Luxembourg S.A.».

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires, au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Le siège de la société pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

Le conseil d'administration respectivement l'administrateur unique aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet le recrutement, la formation de personnel, le conseil dans le domaine des ressources humaines, le conseil aux entreprises et toutes activités liées de près ou de loin à cet objet.

D'une façon générale, la société pourra faire tous actes, prestations, transactions, entreprises ou opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou qui seront de nature à en faciliter ou développer sa réalisation.

Capital - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE-ET-UN MILLE Euros (€ 31.000.-), représenté par MILLE (1.000) actions d'une valeur nominale de TRENTE-ET-UN Euros (€ 31.-) par action.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions au porteur sont soumises aux dispositions de la loi du 28 juillet 2014.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

Art. 7. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action.

S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier gagiste.

Administration - Surveillance

Art. 8. En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront élus par l'assemblée des actionnaires pour un terme qui ne peut excéder six ans et toujours révocables par elle.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président sera désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

Art. 9. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou de deux de ses membres.

Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration. Sauf le cas d'urgence qui doit être spécifié dans la convocation, celle-ci sera notifiée au moins quinze jours avant la date fixée pour la réunion.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés.

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au lieu et à la date indiqués dans la convocation.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou valablement représentée. La présence peut également être assurée par téléphone ou vidéo conférence.

Tout administrateur empêché peut donner par écrit délégation à un autre membre du conseil pour le représenter et pour voter en ses lieu et place.

Les résolutions du conseil seront prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées par lettres, courriel ou fax.

Un administrateur, ayant des intérêts personnels opposés à ceux de la société dans une affaire soumise à l'approbation du conseil, sera obligé d'en informer le conseil et de se faire donner acte de cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations afférentes du conseil.

Lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, avant de procéder au vote de toute autre question, les actionnaires seront informés des matières où un administrateur a un intérêt personnel opposé à celui de la société.

Au cas où un membre du conseil d'administration a dû s'abstenir pour intérêt opposé, les résolutions prises à la majorité des membres du conseil présents ou représentés à la réunion et qui votent, seront tenues pour valables.

Lorsque la société comprend un associé unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la société et son administrateur ayant eu un intérêt opposé à celui de la société.

Art. 10. Les décisions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui seront insérés dans un registre spécial et signés par au moins un administrateur.

Les copies ou extraits de ces minutes doivent être signées par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs ou l'administrateur unique.

Art. 11. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ou par les statuts de la société à l'assemblée générale, seront de la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

Art. 12. Le conseil d'administration peut déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis et les révoquer en tout temps. Le conseil d'administration peut également déléguer la gestion journalière de la société à un de ses membres, qui portera le titre d'administrateur-délégué.

Art. 13. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique représente la société en justice, soit en demandant soit en défendant.

Les exploits pour ou contre la société sont valablement faits au nom de la société seule.

Art. 14. Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances comme suit:

- en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur,
- en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle du délégué à la gestion journalière (administrateur-délégué) si un tel était nommé, ou encore
- par la signature individuelle du délégué à la gestion journalière (administrateur-délégué) dans les limites de ses pouvoirs, ou
- par la signature individuelle ou conjointe d'un ou de plusieurs mandataires dûment autorisés par le conseil d'administration.

Art. 15. La surveillance des opérations de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale ou l'actionnaire unique, qui fixe le nombre, leurs émoluments et la durée de leurs mandats, laquelle ne peut pas dépasser six ans.

Tout commissaire sortant est rééligible.

Assemblées

Art. 16. S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 17. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième mercredi du mois de juin à 17.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 18. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration respectivement par l'administrateur unique ou le commissaire aux comptes. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social.

Art. 19. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - Répartition des Bénéfices

Art. 20. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 21. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

Dissolution - Liquidation

Art. 22. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale ou de l'associé unique.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale ou par l'associé unique qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Art. 23. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2015.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2016.

Souscription et libération

Les mille (1.000) actions ont toutes été souscrites par Monsieur Jean-François VASSAS, préqualifié, et ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, de sorte que la somme de TRENTE-ETUN MILLE Euros (€ 31.000.-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et la loi du 25 août 2006 ont été accomplies.

Evaluation des frais

La partie comparante évalue le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille trois cents Euros (€ 1.300.-).

Réunion en assemblée générale

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, le comparant, tel que représenté, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à un (1).

Est nommé administrateur unique:

Monsieur Jean-François VASSAS, préqualifié,

lequel aura tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature.

- 2) Le nombre des commissaires est fixé à un:

Est nommé commissaire:

G.T. Fiduciaires S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 121820.

- 3) Le premier mandat de l'administrateur unique et du commissaire expirera à l'assemblée générale de 2021.

- 4) Le siège social est fixé à L-2230 Luxembourg, 63-67, rue du Fort Neipperg.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. SIMON, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 06 octobre 2015. Relation: GAC/2015/8510. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 08 octobre 2015.

Référence de publication: 2015166204/181.

(150183633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2015.

Financière Mantra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 200.478.

Extrait des résolutions circulaires prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 30 septembre 2015

En date du 30 septembre 2015, l'actionnaire unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de prendre acte de la démission de Monsieur Olivier HAMOU de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 30 septembre 2015;

- de nommer Monsieur Roland MEDAWAR, né le 5 février 1947 à Choisy-le-Roi, France, ayant l'adresse suivante: 138, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet au 30 septembre 2015 et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2019.

Extrait des résolutions circulaires prises par le Conseil d'administration de la Société en date du 6 octobre 2015

En date du 6 octobre 2015, le Conseil d'administration de la Société a pris la résolution suivante:

- de nommer Monsieur Denis PRADON, né le 26 décembre 1951 à Lyon, France, ayant l'adresse suivante: 3, rue du Fort Dumoulin, L-1425 Luxembourg, en tant que délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 6 octobre 2015 et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Financière Mantra S.A.

Signature

Référence de publication: 2015166197/23.

(150183696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2015.

Scozia Joint Venture S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.502,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 195.252.

In the year two thousand and fifteen, on the sixteenth day of September.

Before us, Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

1. AEW Kintyre Luxco S.à r.l, a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, registered with the Luxembourg Trade and Companies' register under number B 199.772,

here represented by Me Adrien Pastorelli, Avocat à la Cour, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on September 15, 2015, and

2. WOF III Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (registre de commerce et des sociétés de Luxembourg) under number B 180.007,

here represented by Me Adrien Pastorelli, Avocat à la Cour, professionally residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on September 15, 2015.

The said proxies, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are all the shareholders, representing the entire share capital of Scozia Joint Venture S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 195.252 and having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), incorporated pursuant to a deed of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 16 January 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1117 on 29 April 2015. The articles of association of the Company have not yet been amended.

The appearing parties representing the entire share capital declare having waived any notice requirement, the general meeting of shareholders is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

Agenda

1. Increase of the Company's share capital by an amount of two euro (EUR 2) in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) up to an amount of twelve thousand five hundred and two euro (EUR 12,502) through the issuance of two additional shares of the Company, having a nominal value of one euro (EUR 1) each;
2. Creation of four (4) classes of shares namely the class A shares, the class B shares, the class C share and the class D share (the "Share Classes"), all with a nominal value of one euro (EUR 1) each with the rights and obligations as set out in the Company's articles of association (the "Articles") and as further specified herein;
3. Reclassification of the existing twelve thousand five hundred and two (12,502) ordinary shares of the Company into 11,250 class A shares, 1,250 class B shares, 1 class C share and 1 class D share in view of the creation of the Share Classes;
4. Full restatement of the Articles;
5. Confirmation of the composition of the Company's board of managers;
6. Decision to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company or any attorney from the law firm Arendt & Medernach S.A., to individually proceed in the name and on behalf of the Company, to the registration in the share register of the Company of (i) the above increase of the Company's share capital, (ii) the creation of the Share Classes and (iii) any other changes required by the matters set out under items 1. to 4. above as well as (iv) to see to any formalities in connection therewith; and
7. Miscellaneous.

Having duly considered each item on the agenda, the general meeting of shareholders (the "Meeting") unanimously takes, and requires the undersigned notary to enact, the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of two euro (EUR 2) in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) up to an amount of twelve thousand five hundred and two euro (EUR 12,502) through the issuance of two additional shares of the Company, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the "New Shares").

All the New Shares are subscribed and fully paid up by AEW SCOZIA LIMITED PARTNERSHIP, a limited partnership established in England and Wales with limited partnership number LP016822 whose registered office is at 33 Jermyn Street, London, SW1Y 6DN acting by its general partner EUROPEAN PROPERTY INVESTORS SPECIAL OPPORTUNITIES LP LIMITED whose registered office is at 33 Jermyn Street, London, SW1Y 6DN (the "New Shareholder") through a contribution in kind consisting of a receivable in an aggregate amount of two euro (EUR 2) held against the Company (the "Contribution").

The ownership, transferability and valuation of the Contribution contributed to the Company are supported by a valuation certificate issued by the management of the New Shareholder and countersigned by the management of the Company. The Contribution in an amount of (EUR 2) is entirely allocated to the Company's share capital.

As a result of the above resolution, the New Shareholder enters the Meeting and deliberates upon the following items:

Second resolution

The Meeting resolves to create four (4) classes of shares namely the class A shares, the class B shares, the class C share and the class D share (the "Share Classes"), all with a nominal value of one euro (EUR 1) each with the rights and obligations as set out in the Articles below and as further specified herein.

Third resolution

The Meeting resolves to reclassify the currently issued twelve thousand five hundred and two (12,502) ordinary shares of the Company into 11,250 class A shares, 1,250 class B shares, 1 class C share and 1 class D share in view of the creation of the Share Classes.

As a result of the above reclassification, the shareholding of the Company is now as follows:

WOF III Holding S.à r.l.:	11,250 class A shares;
AEW Kintyre Luxco S.à r.l.:	1,250 class B shares;
AEW Scozia Limited Partnership:	1 class C share and 1 class D share;
Total shareholding:	<u>12,502 shares</u>

Fourth resolution

The Shareholders resolve to fully restate the Articles, which shall henceforth read as follows:

“Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. There is hereby formed a “société à responsabilité limitée”, limited liability company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (the “Company”).

At any moment, a sole shareholder may join with one or more joint shareholders and, in the same way, the following shareholders may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

Art. 2. The Company's name is "Scozia Joint Venture S.à r.l."

Art. 3. The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad. In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Capital - Shares

Art. 8. The Company's capital is set at twelve thousand five hundred and two euro (EUR 12,502), represented by eleven thousand two hundred and fifty (11,250) A Shares, one thousand two hundred and fifty (1,250) B Shares, one (1) C Share and one (1) D Share of one euro (EUR 1) each.

Art. 9. Each share confers an identical voting right.

Art. 10. The shares are freely transferable among the shareholders. Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless members representing at least three-quarter of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting. Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended. The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

Management

Art. 11.

11.1 The Board shall consist of two A Managers and two B Managers nominated for appointment by the A Shareholders.

11.2 The two A Managers will be individual tax resident in the United Kingdom or United States of America affiliated with the A Shareholders, provided that not more than one Manager may be tax resident in the United Kingdom.

11.3 The two B managers will be two individuals tax resident in Luxembourg;

11.4 The Managers may be removed at any time, with or without cause, without indemnity, upon proposal by the A Shareholders.

11.5 Each Manager shall hold office until death, resignation or removal as set out under section 11.4. If a vacancy occurs on the Board, his or her successor shall be nominated by the A Shareholders and appointed by the Company in accordance with the Law.

11.6 The chairman of the Board may be appointed by the Managers from time to time provided such chairman is physically present in Luxembourg at the time of such meeting.

11.7 The quorum for any meeting of the Board shall consist of the Managers representing at least 50% of the Managers of the Company, including at least one A Manager and one B Manager provided that notwithstanding anything to the contrary in these Articles, all meetings of the Board shall take place in Luxembourg and no Manager (or proxy thereof) shall be entitled to attend and count in the quorum by telephone when situated in Germany.

11.8 Any A Manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing another A Manager as his proxy and any B Manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing another B Manager as his proxy.

11.9 The time, date and location of meetings of the Board shall be determined by the Managers and any Manager may validly participate in a meeting of the Board by telephone or any other form of communications equipment (provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting).

11.10 A written agenda for each meeting of the Board specifying the matters to be raised at the meeting shall be sent together with a notice convening the meeting to all Managers who are entitled to attend, not less than two days prior to the date of the meeting (unless all of the Managers entitled to attend such meeting consent in writing to a meeting being held on shorter notice or as soon as reasonably practicable following notice of the meeting being given or waive in writing the requirements for notice before, at or after such meeting and attendance at such a meeting without objection by a Manager shall be deemed a waiver of such notice requirement);

11.11 All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board.

11.12 All decisions of the Board shall be made by a majority of the Managers present or represented provided that such decision has received an affirmative vote from at least one A Manager and one B Manager and provided that any Reserved Matters shall also require unanimous Shareholder approval as set out in clause 21;

11.13 In the case of a deadlock of votes at a duly convened and quorate meeting of the Board, the chairman shall have a casting vote but such casting vote shall only validly pass a resolution if such resolution has received an affirmative vote from at least one A Manager and one B Manager;

11.14 The decisions of the Board may, in lieu of a resolution at a meeting of the Board, be made by written resolution, signed by and dated by all Managers (but, for the avoidance of doubt, it is not intended to be a usual course of decision making by the Board). Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a Board meeting.

11.15 Save for those matters which have been delegated, the day to day running of the business of the Company shall be carried out by the Board and the Board shall control and manage all operations of the Company including, in relation to the direct or indirect acquisition and disposal of Properties or Propcos (where applicable);

11.16 The A Shareholders shall be entitled to propose for appointment appoint the auditors of the Company (to the extent they elect to do so);

11.17 The Board may appoint individuals to act on behalf of the Company with such titles and authority as may be determined from time to time by the Board. Each of such individuals shall hold office until his or her death, resignation or removal by a vote of the Board; and

11.18 None of the Shareholders or the A Managers (in their capacities as members of the Board only), shall have any duties or liabilities to the Company or any other Shareholder (including any fiduciary duties), whether or not such duties or liabilities otherwise arise or exist in law or in equity, and each Shareholder hereby expressly waives any such duties or liabilities. Except as provided in these Articles and to the fullest extent permitted by applicable law, whenever in these Articles a Manager and/or a Shareholder is permitted or required to make a decision affecting or involving the Company and Shareholder or any other Person, such Manager and/or such Shareholder shall be entitled, to the fullest extent permitted by applicable law, to consider such interests and factors as he, she or it desires, including a particular Shareholder's interests, and shall, to the fullest extent permitted by applicable law, have no duty or obligation to give any consideration to any interest or factors affecting the Company or any other Shareholder. Provided always that this clause shall not eliminate or limit the liability of the Managers or the Shareholders (i) for acts that involve fraud or intentional misconduct; and (ii) or for any action undertaken otherwise than in accordance with the terms of these Articles provided, further, however, that the duty of care of each of such Manager and the Shareholders is not to act in a manner which is fraudulent or intending misconduct.

11.19 In dealing with third parties the Board will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

11.20 The Company shall be bound by the joint signature of one A Manager and one B Manager.

11.21 The Board may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

11.22 The Board will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 12. Any Manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as an agent he is only responsible for the execution of his mandate.

Art. 13. Decisions are taken by meeting of the Board. Any Manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another Manager as his proxy.

Shareholders decisions

Art. 14. Shareholders decisions are taken by shareholder's meetings. However, the holding of meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than twenty-five. In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

Art. 15. Resolutions are validly adopted when taken by shareholders representing more than half of the capital. If this quorum is not attained at a first meeting, the shareholders may immediately be convened by registered letters to a second meeting. At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting shareholders whatever majority of capital be represented. However, decisions concerning an amendment of the Articles must be taken by a majority vote of shareholders representing the three quarters of the capital. Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine. A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended. As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole shareholder.

Financial year - Balance sheet

Art. 16. The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st of each year.

Art. 17. Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) and shareholders toward the company. At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

Art. 18. Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 19.

19.1 The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

19.2 Every year five per cent of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into. The balance is at the disposal of the shareholders.

19.3 However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

19.4 Subject to any arrangements entered into from time to time by and between the Company and the Shareholders, the sole shareholder or the shareholders' meeting may decide to pay interim dividends on the basis of the interim accounts prepared by the Board showing sufficient funds available for distribution provided that:

(i) the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the last financial year increased by profits carried forward and distributable reserves and decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or by these Articles;

the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts; and

(ii) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

19.5 If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

19.6 All amounts that the Board determines are available to be distributed to the Shareholders, after taking into account all prior Distributions or allocations made under these Articles pursuant to articles 19.1 to 19.3 and 19.8, shall be Distributed or allocated (as the case may be) in accordance with article 19.8 having first ascertained the amount of such Distribution or allocation according to the following manner and order of priority (the "Distribution Allocation Calculation"):

19.6.1 first, to the Shareholders pro rata in accordance with their respective holdings (if any) of Additional Shareholder Loans until all outstanding Additional Shareholder Loans held by them and all Additional Shareholder Loan Interest payable thereon have been repaid in full;

19.6.2 second, to the Shareholders pro rata in accordance with their respective Percentage Shares until all outstanding Shareholder Loans held by them and any interest payable thereon have been repaid in full;

19.6.3 third, to the Shareholders pro rata in accordance with their Percentage Shares until they have each received an amount equal to the aggregate subscription price paid by them for their A Shares and B Shares (in each case including amounts allocated to share premium accounts);

19.6.4 fourth, to the Shareholders pro rata in accordance with their respective Percentage Shares until the A Shareholder (together with any Associate which has previously held Instruments) has received (between them) aggregate Distributions (including pursuant to clauses 19.6.1 to 19.6.3 inclusive and this clause 19.6.4) sufficient to provide them (after deducting any German or Luxembourg tax payable by any member of the Group or deducted at source from any Distributions) with both (i) a cumulative Internal Rate of Return in respect of their total Contributions of 15% and (ii) aggregate Distributions (including pursuant to clauses 19.6.1 to 19.6.3 inclusive and this clause 19.6.4) equal to 150% of their total Contributions;

19.6.5 fifth, subject always, to the proviso in clause 19.6.4, 67% to the A Shareholder(s), 10% to the B Shareholder(a) and 23% to the Promote Shareholder (as further allocated in accordance with clause 19.7) until the A Shareholder(s) (together with any Associate which has previously held Instruments) has received (between them) aggregate Distributions (including pursuant to clauses 19.6.1 to 19.6.4 inclusive and this clause 19.6.5) sufficient to provide them (after deducting any German or Luxembourg tax payable by any member of the Group or deducted at source from any Distributions) with a cumulative Internal Rate of Return in respect of their total Contributions of 20% and (ii) aggregate Distributions (including pursuant to clauses 19.6.1 to 19.6.4 inclusive and this clause 19.6.5) equal to 150% of their total Contributions; and

19.6.6 thereafter, subject always, to the proviso in clause 19.8, 50% to the A Shareholder(s), 10% to the B Shareholders and 40% to the Promote Shareholder (as further allocated in accordance with clause 19.7).

19.7 In the event of a calculation of Promote pursuant to clause 19.6.5 or 19.6.6, such Promote amount calculated in favor of the Promote Shareholder shall be further notionally allocated as follows:

19.7.1 that part(s) of the amount available for Distribution derived by the Company from capital profits (including capital gains, liquidation profits and sale proceeds) in respect of the Company's assets and investments shall be the "C Share Provision"; and

19.7.2 that part(s) of the amount available for Distribution derived by the Company from income profits (including rental income, interest and any other income not constituting capital profits) in respect of the Company's assets and investments shall be the "D Share Provision";

19.8 Following each Distribution Allocation Calculation, the Board shall resolve the following:

19.8.1 to make Distributions in the amount, manner and order of priority set out in clauses 19.6.1 to 19.6.4;

19.8.2 to make Distributions to the A Shareholder(s) and the B Shareholder(s) in the amount, manner and order of priority set out in clauses 19.6.5 and 19.6.6;

19.8.3 to allocate and pay into a separate interest bearing account in the Company's name an amount equal to the C Share Provision (the "C Account");

19.8.4 to allocate and pay into a separate interest bearing account in the Company's name an amount equal to the D Share Provision (the "D Account"), provided, however, that if, an AEW Event of Default has arisen (other than the Asset Manager ceasing to be authorised by law and/or regulation to comply with its obligations under the Asset Management Agreement to carry out the services) or the B Shareholders' Percentage Share is less than 10% otherwise than in circumstances where it has funded its AEW Total Commitment) and such event or circumstance has not been waived by the A Shareholders in their absolute discretion, then any amounts previously allocated to the Promote Shareholder or to the C Account or D Account under clauses 19.6.5, 19.6.6, 19.8.3 and/or 19.8.4 shall instead be reallocated and Distributed to the A Shareholders and the B Shareholders pro rata in accordance with their respective Percentage Shares.

19.9 The Shareholders and the Promote Shareholder shall procure that no amount is withdrawn from the C Account or the D Account otherwise than in satisfaction of the Company's obligations pursuant to clause 19.10 or otherwise than pursuant to clause 19.14.

19.10 The Shareholders and the Promote Shareholder shall procure that, at the direction of the Promote Shareholder, upon an Exit Event or the dissolution and winding up of the Company:

19.10.1 the C Shares are redeemed by the Company in accordance with the Articles for an amount equal to the amount standing to the credit of the C Account at such time; and

19.10.2 a dividend is declared and paid by the Company in accordance with the Articles in respect of the D Share in an amount equal to the amount standing to the credit of the D Account at such time.

19.11 In the event of the dissolution and winding up of the Company, any surplus assets of the Company over its liabilities remaining at the conclusion of the winding up after payment of all monies due to the creditors of the Company shall be distributed or allocated in the manner set forth in clause 19.8 and clause 19.10, for the avoidance of doubt taking into account any payments or Distributions made prior to the dissolution.

19.12 Irrespective of the form of the relevant Exit Event, Distributions of proceeds in connection with that Exit Event shall be determined on a basis that accounts for the relative rights, preferences and restrictions of the Shareholders and Promote Shareholder set out these Articles so that the sum of the aggregate proceeds of such Exit Event is taken into account

for the Distribution amongst the Shareholders and Promote Shareholder of such proceeds in accordance with the relative rights, preferences and restrictions set out in clause 19.8 and clause 19.10 of these Articles.

19.13 In the event that any transaction which would constitute an Exit Event if carried out at the level of the Company takes place at a level of a Propco, the parties shall procure that any net proceeds after all liabilities have been satisfied received by such Propco shall be distributed in full to the Company and then distributed to the Shareholders and otherwise allocated in the manner prescribed in clause 19.8.

19.14 The Shareholders and the Promote Shareholder shall procure that prior to redemption of the C Shares and the D Shares in accordance with clause 19.10 the Board shall undertake a final Distribution Allocation Calculation. If, as a result of such final Distribution Allocation Calculation and taking into account all amounts realised, distributed and allocated pursuant to this clause 19, the amounts already distributed to Shareholders or allocated as C Share Provision or D Share Provision in accordance with clause 19.8 are less than or in excess of, the amounts determined by the final Distribution Allocation Calculation (the amount of such deficiency or excess being the "Shortfall"), then (except to the extent that such sum can be deducted in full by the Company from any final Distribution due under clause 19.8, clause 19.10. and/or clause 19.11 and accounted to the applicable Shareholder or Promote Shareholder by way of Distribution) the Shareholder or Promote Shareholder which has received the excess Distribution shall within 15 Business Days of the date of such final Distribution Allocation Calculation repay to the Company for Distribution to the applicable Shareholder or Promote Shareholder a sum equal to the amount of such Shortfall.

19.15 Each of the Shareholders and Promote Shareholder hereby undertakes to vote at any meeting of the Shareholders and Promote Shareholder in favour of implementing the distributions of profits, redemptions and other payments in accordance with the provisions of this clause 19.

Winding-up - Liquidation

Art. 20. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration. When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders at the pro-rata of their participation in the share capital of the company.

Reserved matters

Art. 21. Save in circumstances where the B Shareholders are Payment Default Shareholders (to the extent that a cure period of 5 Business Days upon payment of the shortfall amount by a paying Shareholder has expired) or an AEW Event of Default (other than relating to being a Payment Default Shareholder) has occurred and has not been waived by the A Shareholders in writing, the Shareholders agree that the following matters are Reserved Matters and require the unanimous written consent of the A Shareholders and the B Shareholders (or their duly approval at a duly constituted Shareholders' meeting) for approval:

21.1 the entry into any agreements or arrangements other than on an arm's length terms or with any Associate of the A Shareholders (including, without any limitation, any debt financing provided by any Associate of the A Shareholders);

21.2 the acquisition by the Company or any Propco of any Properties other than the Initial Property whether directly or indirectly by the acquisition of shares or interests in any property owning vehicle;

21.3 except as expressly provided in clause 4 of the Shareholders Agreement, the creation, allotment or issue of any further Shares or Shareholder Loans or grant or agreement to grant to any person of any option or right to subscribe or convert into or otherwise to require the issue, allotment or creation of any such securities other than on a pre-emptive basis to all the Shareholders pro rata to their Percentage Shares;

21.4 the creation, allotment or issue of any further Promote Shares or grant or agreement to grant to any person of any option or right to subscribe or convert into or otherwise to require the issue, allotment or creation of any such securities;

21.5 the reduction, cancellation or redemption of the whole or part of the Company's share capital or the reduction of any uncalled liability in respect thereof;

21.6 any material amendment of the Articles other than as recommended by the Company's legal advisers to comply with the provisions of the Shareholders' Agreement or any other modification, variation or alteration of any of the rights, privileges or restrictions attaching to any of the Shares, Shareholder Loans or other securities issued by the Company, in each case other than a change recommended by the Company's counsel which does not have a disproportionate effect as between the Shareholders on the B Shareholders as Shareholders and does not have any material impact on the amount of the Promote;

21.7 changing the Business of the Group;

21.8 increasing the Commitments beyond EUR 50m; and

21.9 the entry into any agreement, commitment or arrangement to do any of the foregoing.

Definitions

Art. 22. Wherever used in these Articles, unless otherwise defined herein, or unless the context shall otherwise require, shall have the same meaning ascribed to them therein, and the following terms have the following meanings:

“Additional Shareholder Loans” means the additional shareholder loans as they may be defined in any shareholders' agreement which may be entered into between the shareholders;

“Additional Shareholder Loan Interest” shall mean a fixed interest rate of 15% per annum, or such lower interest rate determined by the Board, which shall accrue daily and shall be compounded annually;

“AEW Event of Default” has the meaning given to it in any shareholders' agreement which may be entered into between the shareholders;

“AEW Total Commitment” has the meaning given to it in any shareholders' agreement which may be entered into between the shareholders;

“Articles” means these articles of association of the Company as amended from time to time (and any reference to an Article shall be a reference to that article of the Company's articles of association);

“Asset Management Agreement” means any asset management agreement which may be entered into between the Company, the Asset Manager, the Initial Propco and any other Propcos that have acceded to the asset management agreement by deed of adherence from time to time;

“Asset Manager” means AEW Europe LLP acting in its capacity as asset manager under the Asset Management Agreement;

“Associate” means:

(a) in relation to a person, an associated company of that person or a person who is connected with that person; or

(b) in relation to a non-natural person, any subsidiary undertaking or parent undertaking of such non-natural person and any other subsidiary undertaking of any parent undertaking of such non-natural person; and also

(c) in relation to a Shareholder, any entity exercising discretionary or non-discretionary investment management in respect of, or providing discretionary or non-discretionary advice to, such Shareholder (an “Investment Manager”), any entity meeting the criteria set out in (a) and/or (b) above in respect of such Investment Manager and any other entity similarly managed or advised by such Investment Manager from time to time,

provided always that an employee of a person shall not be deemed to be an Associate of such person solely by virtue of it being such an employee;

“A Manager” means a manager of the Company nominated for appointment by the A Shareholders and holding office for the time being and unless otherwise stated includes his or her duly appointed proxy holder;

“A Shareholder” means a holder from time to time of A Shares;

“A Shares” means the class A shares with a nominal value of €1 (one euro) each in the capital of the Company from time to time;

“B Manager” means a manager of the Company nominated for appointment by the A Shareholders pursuant to the Articles and the Shareholders Agreement and holding office for the time being and unless otherwise stated includes his or her duly appointed proxy holder;

“B Shareholder” means a holder from time to time of B Shares;

“B Shares” means the class B shares with a nominal value of €1 (one euro) each in the capital of the Company from time to time;

“Board” means the board of Managers of the Company as constituted from time to time;

“Business” has the meaning given to such term in the Shareholders Agreement;

“Business Day” means any day other than a Saturday or a Sunday on which clearing banks are open generally for non-automated business in Luxembourg, London, New York and Berlin;

“C Shares” means the class C shares with a nominal value of €1 (one euro) each in the capital of the Company from time to time;

“Commitment” means in respect of a Shareholder, the maximum commitment of that Shareholder to make Contributions to the Group;

“Contribution” means a contribution to the Company or other member of the Group by the A Shareholders or the B Shareholders, whether by way of a subscription for Shares, Shareholder Loans, Additional Shareholder Loans or otherwise;

“D Shares” means the class D shares with a nominal value of €1 (one euro) each in the capital of the Company from time to time;

“Distribution” means any distribution or other payment by a member of the Group to a Shareholder or Promote Shareholder, whether by way of dividend on, or redemption of, Shares, repayment of, or payment of interest on, Shareholder Loans or otherwise and, in respect of the Promote Shareholder, whether by dividend on or redemption of the Promote Shares or otherwise (and the term “Distributed” shall be construed accordingly);

“Exit Event” means a sale of all of the Portfolio, whether by way of a sale of the Propcos, a sale of the Properties or a sale of the Company all of its assets (other than cash) on arm's length terms to a new owner who is not a Shareholder or an Associate of any Shareholder or any other transaction designated by the Board (acting reasonably) as an Exit Event;

“Group” means the Company, the Propcos and their subsidiaries and subsidiary undertakings from time to time;

“Initial Propco” means the company established to acquire and own the Initial Property;

“Initial Property” means a city centre mall in the Hamburg region extending for 8,567 square metres (1,564 square metres of retail space, 3,800 square metres of office space and 3,203 square metres of residential and storage space and 92 parking spaces);

“Instruments” means the Shares and Shareholder Loans;

“Internal Rate of Return” means, as of the date of a Distribution to the A Shareholders, the internal rate of return to the A Shareholders calculated using Microsoft Excel Function XIRR, taking into account the time value of money, which represents the total Distributions received on and prior to such date by the A Shareholders on their aggregate Contributions as of such date and the costs of any currency conversion borne by the A Shareholders in connection with making Contributions and the receipt of Distributions. All Internal Rate of Return calculations shall be made by the Company in Euros, and the B Shareholders shall provide (or shall procure the provision to) the Company promptly with all necessary quantitative evidence to support such calculations. In determining the Internal Rate of Return, the following shall apply:

- (a) all present value calculations shall be deemed to be made on the day on which such Contribution was made;
- (b) all other Contributions or repayments of Contributions shall be treated as having been made on the day on which funds were actually delivered;
- (c) all payments shall be treated as if received on the day on which the payment was made; and
- (d) the rates of return shall be per annum rates;

“Manager” means a member of the Board from time to time;

“Payment Default Shareholder” means any Shareholder which has defaulted on its obligation to advance amounts to the Company as required by these Articles or any shareholders' agreement entered into between the Shareholders;

“Percentage Share” means the respective percentage interests of the holders of A Shares and the holders of B Shares represented as the aggregate Contributions made by each of them as a percentage of the aggregate Contributions made by the holders of A Shares and B Shares, as the same may be adjusted from time to time on any transfer of any Shares, Shareholder Loans, by reason of an issue of new Shares or Shareholder Loans or otherwise in accordance with the terms of the Shareholders' Agreement;

“Portfolio” means the portfolio of Properties owned by the Group from time to time;

“Promote” means any enhanced Distributions to which the Promote Shareholder is entitled pursuant to articles 19.6.5, 19.6.6, 19.8.3 and/or 19.8.4;

“Promote Shareholder” means the holder of the C Shares and the D Shares from time to time;

“Promote Shares” means the C Shares and the D Shares;

“Propco” means the Initial Propco and any other company incorporated in accordance with the Business;

“Property” means a real estate asset (or an interest therein) owned by the Group and “Properties” shall be construed accordingly;

“Shareholder” means any or all of the A Shareholders and/or the B Shareholders for the time being as the case may be, and “Shareholders” shall be construed accordingly;

“Shareholders Agreement” means any subscription and shareholders' agreement which may be entered into between the Shareholders from time to time;

“Shareholder Loans” means the interest-bearing shareholder loans to be issued by the Company pursuant to the Shareholder Loan Agreements;

“Shareholder Loan Agreements” means any shareholder loan agreements which may be executed by the Company;

Applicable law

Art. 23. The laws here above mentioned in article 1 shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.”

Fifth resolution

The Meeting hereby confirms that further to the adoption of the hereabove restated Articles, the board of managers of the Company will remain composed as follows:

- (i) Bruno Bagnouls as B manager;
- (ii) Jean-Philippe Fiorucci as B manager;
- (iii) Luca Severo as A manager; and
- (iv) Patrick Joseph Halloran as A manager.

Sixth resolution

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above-mentioned changes and grant power and authority individually to any manager of the Company or any attorney from the law firm Arendt & Medernach S.A., to individually proceed in the name and on behalf of the Company, to the registration in the share register of the Company of (i) the above increase of the Company's share capital, (ii) the creation of the Share Classes and (iii) any other changes required by the matters set out under the above resolutions as well as (iv) to see to any formalities in connection therewith.

Expenses

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at two thousand euro (EUR 2,000).

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first written above.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le seizième jour de septembre.

Par devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, au Grand-Duché de Luxembourg

ONT COMPARU:

1. AEW Kintyre Luxco S.à r.l, une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Luxembourg, dont le siège social se situe à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 199.772,

dûment représentée par Maître Adrien Pastorelli, Avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 septembre 2015, et

2. WOF III Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 180.007,

dûment représentée par Maître Adrien Pastorelli, Avocat à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 septembre 2015.

Lesdites procurations, paraphées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Les comparant(e)s représentent tous les associés de la société, à savoir la totalité du capital social de Scozia Joint Venture S.à r.l. (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée, dont le siège social se situe au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 195.252 et ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), constituée en vertu d'un acte de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 16 janvier 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1117, le 29 avril 2015. Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

Les comparantes, représentant la totalité du capital social déclarent avoir renoncé à toutes formalités de convocation, l'assemblée générale des associés est régulièrement constituée et peut valablement délibérer tous les points de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital de la Société d'un montant de deux euros (EUR 2) afin d'augmenter le montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à douze mille cinq cent deux euros (EUR 12.502) par l'émission de deux parts supplémentaires de la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune;

2. Création de quatre (4) classes de parts sociales à savoir les parts sociales de classe A, les parts sociales de classe B, les parts sociales de classe C et les parts sociales de classe D (les «Classes de Parts Sociales»), ayant toutes une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune avec les droits et obligations énoncés dans les statuts de la Société(les «Statuts») et, comme précisé davantage ci-après;

3. Reclassement des douze mille cinq cent deux (12,502) parts sociales ordinaires existantes de la Société en onze mille deux cent cinquante (11,250) parts sociales de classe A, mille deux cent cinquante (1,250) parts sociales de classe B, une (1) part sociale de classe C et une (1) part sociale de classe D en vue de la création des nouvelles Classes de Parts Sociales;

4. Refonte complète des Statuts;

5. Confirmation de la composition du conseil de gérance de la Société;

6. Décision de modifier le registre de parts sociales de la Société afin de refléter les changements évoqués ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société ou à tout avocat du cabinet d'avocats Arendt & Medernach S.A., de procéder individuellement au nom et pour le compte de la Société, à l'enregistrement dans le registre de parts sociales de la Société de (i) l'augmentation susmentionnée du capital social de la Société, (ii) la création de Classes de Parts Sociales et (iii) toute autre modification nécessaire au vu de ce qui précède aux points 1. à 4. ci-dessus ainsi que (iv) de toutes les formalités y afférentes; et

7. Divers

Ayant dûment examiné chaque point de l'ordre du jour, l'assemblée générale des associés (l'«Assemblée») prend à l'unanimité, et requiert le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux euros (EUR 2) afin d'augmenter son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) à douze mille cinq cent deux euros (EUR 12.502) par l'émission de deux nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Nouvelles Parts sociales»).

Toutes les Nouvelles Parts Sociales sont souscrites et entièrement libérées par AEW SCOZIA LIMITED PARTNERSHIP, un partnership à responsabilité limitée de droit anglais enregistré sous le numéro LP016822 et dont le siège social est sis 33 Jermyn Street, Londres, SW1Y 6DN agissant par son associé-gérant-commandité European Property Investors Special Opportunities LP Limited dont le siège social est sis 33 Jermyn Street, Londres, SW1Y 6DN (le «Nouvel Associé») au moyen de l'apport en nature d'une créance détenue contre la Société d'un montant total de deux euros (EUR 2) (l'«Apport»). La propriété, la transférabilité et la valeur de l'Apport apporté à la Société sont certifiées par un certificat de valorisation émis par la direction de du Nouvel Associé et contresigné par la direction de la Société. L'Apport d'un montant de deux euros (EUR 2) est entièrement alloué au capital social de la Société.

En conséquence de la résolution ci-dessus, le Nouvel Associé de la Société intervient à l'Assemblée et délibère sur les points suivants:

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de créer quatre (4) classes de parts sociales à savoir, les parts sociales de classe A, les parts sociales de classe B, les parts sociales de classe C et les parts sociales de classe D, ayant toutes une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune avec les droits et obligations énoncés dans les Statuts (les «Statuts») de la Société et, comme précisé davantage ci-après.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de reclasser les douze mille cinq cent deux (12,502) parts sociales ordinaires existantes de la Société en onze mille deux cent cinquante (11,250) parts sociales de classe A, mille deux cent cinquante (1,250) parts sociales de classe B, une (1) part sociale de classe C et une (1) part sociale de classe D en vue de la création des nouvelles Classes de Parts Sociales.

À la suite de la reclassification ci-dessus, l'actionnariat de la Société se présente désormais de la façon suivante:

WOF III Holding S.à r.l.:	11,250 parts sociales de classe A;
AEW Kintyre Luxco S.à r.l.:	1,250 parts sociales de classe B;
AEW Scozia Limited Partnership:	1 part sociale de classe C et part sociale de classe D;
Actionnariat total:	<u>12,502 parts sociales</u>

Quatrième résolution

Les Associés décident de la refonte complète des Statuts de la société, qui auront désormais la teneur suivante:

«Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celle du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Société»).

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs associés et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre les mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la Société. Tant que la Société demeure avec un associé unique, ce dernier exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés.

Art. 2. La dénomination de la Société est «Scozia Joint Venture S.à r.l.».

Art. 3. L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toute société ou entreprise commerciale, industrielle, financière ou autre, luxembourgeoise ou étrangère, et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme d'achat ou d'option de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié,

et plus généralement les détenir, les gérer, les développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie de parts sociales ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités décrites ci-dessus afin de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire de ses associés délibérant de la manière prévue pour la modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée au sein de la commune par décision du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales à Luxembourg et à l'étranger. Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou sociale de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou avec son bureau, ou en terme de communication entre ce bureau et les personnes à l'étranger, le siège social de la Société pourra être temporairement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et notifiées à toute partie intéressée par la direction de la Société.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. La durée de vie de la Société ne s'achève pas par la mort, la suspension des droits civils, la faillite ou l'insolvabilité d'un associé.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers de tout associé sont ni permis, par rapport aux circonstances, d'exiger la mise sous scellé des actifs et des documents de la Société, ni d'intervenir de quelque manière que ce soit dans l'administration de la Société. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits consulter les rapports de gestion et les décisions des assemblées.

Capital - Parts sociales

Art. 8. Le capital social de la Société est fixé à EUR 12.502 (douze mille cinq cent deux euros), représenté par 11.250 (onze mille deux cent cinquante) Parts Sociales de Classe A, 1.250 (mille deux cent cinquante) Parts Sociales de Classe B, 1 (une) Part Sociale de Classe C et 1 (une) Part Sociale de Classe D d'1 EUR (un euro) chacune.

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés. Les parts sociales ne pourront pas être transférées entre vifs à des non-associés à moins que les membres représentant au moins les trois quarts du capital social aient donné leur accord lors d'une assemblée générale des associés. Autrement, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi du 10 août, 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'entre elles.

Gérance

Art. 11.

11.1 Le Conseil est composé de deux Gérants A et deux Gérants B désignés pour nomination par les Associés A.

11.2 Les deux Gérants A seront des personnes physiques ayant leur domicile fiscal au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis d'Amérique, affiliées aux Associés A, à condition qu'un Gérant au maximum ait son domicile fiscal au Royaume-Uni.

11.3 Les deux Gérants B seront deux personnes physiques ayant leur domicile fiscal au Luxembourg;

11.4 Les Gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification ad nutum, sans indemnité, sur proposition des Associés A.

11.5 Chaque Gérant exerce sa fonction jusqu'à son décès, sa démission ou sa destitution tel que prévu à l'article 11.4. Lorsqu'un poste devient vacant au sein du Conseil, le successeur devra être désigné par les Associés A et nommé par la Société en conformité avec la Loi.

11.6 Le président du Conseil peut être nommé par les Gérants au fil du temps, à condition que ce président soit physiquement présent au Luxembourg au moment de la réunion.

11.7 Le quorum pour toute réunion du Conseil doit être composé des Gérants représentant au moins 50% des Gérants de la Société, y compris au moins un Gérant A et un Gérant B, à condition que, nonobstant toute disposition contraire dans les présents Statuts, toutes les réunions du Conseil aient lieu au Luxembourg et qu'aucun Gérant (ou son mandataire) ait le droit d'assister à la réunion et d'être pris en compte pour le calcul du quorum par téléphone, lorsqu'il est situé en Allemagne.

11.8 Tout Gérant A peut se faire représenter à toute réunion du Conseil en désignant par écrit un autre Gérant A comme son mandataire et tout Gérant B peut se faire représenter à toute réunion du Conseil en désignant par écrit un autre Gérant B comme son mandataire.

11.9 L'heure, la date et le lieu des réunions du Conseil seront déterminés par les Gérants et tout Gérant peut valablement participer à une réunion du Conseil par téléphone ou par toute autre forme d'équipement de communication (à condition que toutes les personnes participant à la réunion soient capables de s'entendre et de se parler tout au long de la réunion).

11.10 Un ordre du jour écrit pour chaque réunion du Conseil précisant les questions qui doivent être discutées lors de la réunion doit être envoyé avec un avis de convocation à la réunion à tous les Gérants qui ont le droit d'y assister, au moins deux jours avant la date de la réunion (à moins que tous les Gérants habilités à assister à cette réunion consentent par écrit à une réunion qui se tiendra avec un préavis plus bref ou le plus rapidement, pratiquement et raisonnablement possible suite à un avis de convocation de la réunion donné en ce sens ou qu'il ne soit renoncé par écrit à l'avance à de telles formalités, ou pendant ou après cette réunion et la participation à une telle réunion sans objection par un Gérant sera considéré comme une renonciation de cette exigence d'avis de convocation);

11.11 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou les présents Statuts seront de la compétence du Conseil.

11.12 Les décisions du Conseil seront adoptées à la majorité des Gérants présents ou représentés, à condition que cette décision ait reçue un vote favorable d'au moins un Gérant A et un Gérant B et à condition que toute Matière Réserve requiert également l'accord unanime des Actionnaires tel que prévu à l'article 21;

11.13 En cas de blocage lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et ayant atteint le quorum, le président aura une voix prépondérante, mais celle-ci ne pourra valablement adopter une résolution que si cette résolution a reçu un vote favorable d'au moins un Gérant A et un Gérant B;

11.14 Les décisions du Conseil peuvent, au lieu d'être prises par une résolution lors d'une réunion du Conseil, être prises par résolution écrite, signée et datée par tous les Gérants (mais, par souci de clarté, ceci n'est pas prévu être une procédure de prise de décision habituelle du Conseil). Une résolution prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une résolution prise lors d'une réunion du Conseil.

11.15 Sauf pour les matières ayant été déléguées, la conduite quotidienne des affaires de la Société sera effectuée par le Conseil et le Conseil devra contrôler et gérer toutes les opérations de la Société, y compris celles relatives à l'acquisition et la disposition des Propriétés ou Propcos (le cas échéant);

11.16 Les Associés A auront le droit de proposer pour nomination les réviseurs d'entreprises agréés de la Société (dans la mesure où ils choisissent de le faire).

11.17 Le Conseil peut nommer des personnes physiques afin d'agir au nom de la Société ayant les titres et les pouvoirs déterminés par le Conseil de temps à autre. Chacune de ces personnes physiques exerce sa fonction jusqu'à son décès, sa démission ou sa destitution par un vote du Conseil; et

11.18 Aucun des Associés ou des Gérants A (uniquement en leur capacité de membres du Conseil) n'aura des obligations ou responsabilités à l'égard de la Société ou d'un Associé (y compris toute obligation fiduciaire), que ces obligations ou responsabilités existent ou surviennent ou non en droit ou en équité, et par les présentes, chaque Associé renonce expressément à ces obligations et responsabilités. Sous réserve des dispositions des présents Statuts et dans toute la mesure permise par la loi applicable, lorsque dans les présents Statuts un Gérant et/ou un Associé est autorisé de ou tenu à prendre une décision affectant ou impliquant la Société et l'Associé ou toute autre Personne, ce Gérant et/ou cet Associé aura le droit, dans toute la mesure permise par la loi applicable, de considérer les intérêts et facteurs qu'il désire, y compris un intérêt particulier d'un Associé, et n'aura, dans toute la mesure permise par la loi applicable, aucune responsabilité ou obligation de donner une considération à un intérêt ou facteur affectant la Société ou un autre Associé. A condition que cette clause n'élimine ou ne limite pas la responsabilité des Gérants ou des Associés (i) relative aux actes impliquant une fraude ou une faute intentionnelle; et (ii) relative à toute action faite autrement qu'en conformité avec les termes des présents Statuts, étant toutefois entendu que l'obligation de diligence de chacun de ces Gérants et Associés est de ne pas d'agir d'une manière frauduleuse ou visant à une faute.

11.19 Dans les rapports avec les tiers, le Conseil a tous les pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, à condition que les dispositions du présent article aient été respectées.

11.20 La Société sera engagée par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B.

11.21 Le Conseil peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

11.22 Le Conseil déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Tout gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; en tant qu'agent il est seulement responsable de l'exécution de son mandat.

Art. 13. Les décisions sont prises en réunion du conseil de gérance. Tout Gérant peut se faire représenter à toute réunion des gérants en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex un autre Gérant comme son mandataire.

Décisions des associés

Art. 14. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales. Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq. Dans ce cas, la gérance peut décider que chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulée, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 15. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, les associés peuvent être immédiatement convoqués à une deuxième assemblée par lettre recommandée. Lors de cette deuxième assemblée, les décisions seront adoptées à la majorité des associés votant, quelle que soit la portion du capital représenté. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social. Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que les gérants détermineront de temps à autre. Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la Section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée. Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - Bilan

Art. 16. L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 17. Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant un résumé de tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société. Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée générale des associés ensemble avec le bilan.

Art. 18. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 19.

19.1 L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, dépenses, amortissements, charges et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

19.2 Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale. Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé. Le solde du bénéfice net est à la disposition des associés.

19.3 Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

19.4 Sous réserve de tout accord conclu de temps à autre par et entre la Société et les Associés, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de payer des dividendes intérimaires sur base des comptes intérimaires établis par le Conseil attestant de fonds disponibles suffisant aux fins de distribution, aux conditions suivantes:

(i) le montant à distribuer n'excède pas le montant des profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des profits reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter aux réserves telles que prescrites par la Loi ou par les présents Statuts;

(ii) le Conseil doit prendre la décision de distribuer des dividendes intérimaires dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iii) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

19.5 Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les profits distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

19.6 Tous les montants que le Conseil détermine comme disponibles pour distribution aux Associés, après avoir pris en compte toutes les Distributions ou affectations précédentes faites en vertu des présents Statuts conformément aux articles 19.1 à 19.3 et 19.8, doivent être Distribués ou affectés (selon le cas) en conformité avec l'article 19.8 après avoir d'abord déterminé le montant de cette Distribution ou affectation conformément à la manière et l'ordre de priorité suivants (le «Calcul de Distribution ou d'Affectation»):

19.6.1 premièrement, aux Associés au pro rata en conformité avec leur détention respective (le cas échéant) de Prêts Supplémentaires d'Associés jusqu'à ce que tous les Prêts Supplémentaires d'Associés en cours détenus par eux et tout Intérêt sur les Prêts Supplémentaires d'Associés payable sur ces prêts ont été entièrement remboursés;

19.6.2 deuxièmement, aux Associés au pro rata en conformité avec leur Pourcentage de Parts Sociales respectif jusqu'à ce que tous les Prêts d'Associés en cours détenus par eux et tout intérêt payable sur ces prêts ont été entièrement remboursés;

19.6.3 troisièmement, aux Associés au pro rata en conformité avec leur Pourcentage de Parts Sociales jusqu'à ce qu'ils ont tous reçu un montant égal au prix de souscription total payé par eux pour leurs Parts Sociales A et Parts Sociales B (y compris, dans chaque cas, les montants affectés aux primes d'émission);

19.6.4 quatrième, aux Associés au pro rata en conformité avec leur Pourcentage de Parts Sociales respectif jusqu'à ce que l'Associé A (conjointement avec tout Affilié ayant auparavant détenu des Instruments) ait reçu (entre eux) des Distributions totales (y compris conformément aux articles 19.6.1 à 19.6.3 inclus et à cet article 19.6.4) suffisantes pour les fournir (après déduction de toute taxe allemande ou luxembourgeoise payable par tout membre du Groupe ou retenue à la source de toute Distribution) (i) d'un Taux de Rentabilité Interne cumulatif au titre de leurs Contributions totales de 15% et (ii) de Distributions totales (y compris conformément aux articles 19.6.1 à 19.6.3 inclus et à cet article 19.6.4) égales à 150% de leurs Contributions totales;

19.6.5 cinquième, toujours sous réserve des dispositions de l'article 19.6.4, 67% à (aux) l'Associé(s) A, 10% à (aux) l'Associé(s) B et 23% à l'Associé Promoteur (comme ensuite affecté en conformité avec l'article 19.7) jusqu'à ce que le(les) Associé(s) A (conjointement avec tout Affilié ayant auparavant détenu des Instruments) ait reçu (entre eux) des Distributions totales (y compris conformément aux articles 19.6.1 à 19.6.4 inclus et à cet article 19.6.5) suffisantes pour les fournir (après déduction de toute taxe allemande ou luxembourgeoise payable par tout membre du Groupe ou retenue à la source de toute Distribution) d'un Taux de Rentabilité Interne cumulatif au titre de leurs Contributions totales de 20% et (ii) de Distributions totales (y compris conformément aux articles 19.6.1 à 19.6.4 inclus et à cet article 19.6.5) égales à 150% de leurs Contributions totales; et

19.6.6 ensuite, toujours sous réserve des dispositions de l'article 19.8, 50% à (aux) l'Associé(s) A, 10% aux Associés B et 40 % à l'Associé Promoteur (comme ensuite affecté en conformité avec l'article 19.7).

19.7 En cas de calcul de Promotion conformément à l'article 19.6.5 ou 19.6.6, ce montant de Promotion calculé en faveur de l'Associé Promoteur sera ensuite théoriquement affecté comme suit:

19.7.1 la(les) partie(s) du montant disponible pour Distribution provenant de plus-values (y compris gains en capital, bénéfiques de liquidation et produits de la vente) à l'égard des actifs et investissements de la Société constitueront la «Provision de Part Sociale C»; et

19.7.2 la(les) partie(s) du montant disponible pour Distribution provenant de profits de revenu (y compris revenus locatifs, intérêts et tout autre revenu ne constituant pas des plus-values) à l'égard des actifs et investissements de la Société constitueront la «Provision de Part Sociale D»;

19.8 Après tout Calcul de Distribution ou d'Affectation, le Conseil détermine ce qui suit:

19.8.1 d'effectuer des Distributions dont le montant, la manière et l'ordre de priorité sont déterminés dans les articles 19.6.1 à 19.6.4;

19.8.2 d'effectuer des Distributions à (aux) Associé(s) A et à (aux) Associé(s) B, dont le montant, la manière et l'ordre de priorité sont déterminés dans les articles 19.6.5 et 19.6.6;

19.8.3 d'affecter et de verser sur un compte distinct portant intérêt au nom de la Société un montant égal à la Provision de Part Sociale C (le «Compte C»);

19.8.4 d'affecter et de verser sur un compte distinct portant intérêt au nom de la Société un montant égal à la Provision de Part Sociale D (le «Compte D»), sous réserve cependant que, si un Cas de Défaillance AEW s'est produit (autre que si le Gestionnaire d'Actifs cesse d'être autorisé par la loi et/ou la réglementation de se conformer aux obligations de fournir les services en vertu du Contrat de Gestion des Actifs) ou le Pourcentage de Parts Sociales de l'Associé B est inférieur à 10% (dans des cas autres que s'il a financé son Engagement Total AEW) et que cet événement ou cette circonstance n'ait pas été renoncé par les Associés A à leur discrétion absolue, alors tous les montants affectés auparavant à l'Associé Promoteur ou au Compte C ou Compte D en vertu des articles 19.6.5, 19.6.6, 19.8.3 et/ou 19.8.4 seront plutôt réaffectés et Distribués aux Associés A et aux Associés B au prorata en conformité avec leur Pourcentage de Parts Sociales respectif. 19.9 Les Associés et l'Associé Promoteur veilleront à ce qu'aucun montant ne soit retiré du Compte C et du Compte D autrement qu'en satisfaction des obligations de la Société conformément à l'article 19.10 ou autrement que conformément à l'article 19.14.

19.10 Les Associés et l'Associé Promoteur veilleront à ce que, sur les instructions de l'Associé Promoteur, lors d'un Évènement de Sortie ou d'une dissolution ou d'une liquidation de la Société:

19.10.1 les Parts Sociales C soient rachetées par la Société en conformité avec les Statuts pour un montant égal inscrit au crédit du Compte C à ce moment; et

19.10.2 un dividende soit déclaré et versé par la Société en conformité avec les Statuts à l'égard de la Part Sociale D d'un montant égal inscrit au crédit du Compte D à ce moment.

19.11 En cas de dissolution et liquidation de la Société, les biens excédentaires de la Société sur ses passifs restants à la conclusion de la liquidation après le paiement de tout montant dû aux créanciers de la Société seront distribués ou affectés de la manière indiquée à l'article 19.8 et à l'article 19.10, par souci de clarté, en considérant tout paiement ou toute Distribution effectué avant la dissolution.

19.12 Quelle que soit la forme de l'Évènement de Sortie pertinent, les Distributions du produit relatives à cet Évènement de Sortie seront déterminées sur une base expliquant les droits, préférences et restrictions respectifs des Associés et de l'Associé Promoteur déterminés dans ces Statuts de façon à ce que la somme du produit global de cet Évènement de Sortie soit pris en compte pour la Distribution de ces produits entre les Associés et l'Associé Promoteur en conformité avec les droits, préférences et restrictions respectifs déterminés à l'article 19.8 et à l'article 19.10 des présents Statuts.

19.13 Lorsqu'une transaction constituant un Évènement de Sortie si elle est effectuée au niveau de la Société, est effectuée au niveau d'une Propco, les parties veilleront à ce que tout produit net, après que les dettes aient été réglées, reçu par cette Propco soit intégralement distribué à la Société et ensuite aux Associés et autrement affecté conformément à l'article 19.8.

19.14 Les Associés et l'Associé Promoteur veilleront à ce qu'avant le rachat des Parts Sociales C et des Parts Sociales D en conformité avec l'article 19.10, le Conseil assure un Calcul de Distribution ou d'Affectation final. Si, par suite de ce Calcul de Distribution ou d'Affectation final et en considérant tous les montants réalisés, distribués et affectés conformément à cet article 19, les montants ayant déjà été distribués aux Associés ou affectés en tant que Provision de Parts Sociale C ou Provision de Parts Sociales D en conformité avec l'article 19.8 sont inférieurs à ou excèdent les montants déterminés par le Calcul de Distribution ou d'Affectation final (le montant de cette carence ou cet excès étant le «Déficit»), alors (sauf si cette somme peut être intégralement déduite par la Société de toute Distribution finale due en vertu de l'article 19.8, article 19.10 et/ou article 19.11 et attribuée à l'Associé ou à l'Associé Promoteur respectif par voie de Distribution) l'Associé ou l'Associé Promoteur ayant reçu la Distribution excédentaire devra dans les 15 Jours Ouvrables à partir de la date de ce Calcul de Distribution ou d'Affectation final repayer à la Société une somme égale au montant de ce Déficit pour Distribution à l'Associé ou à l'Associé Promoteur respectif.

19.15 Par les présentes, chacun des Associés et l'Associé Promoteur s'engage(nt) à voter en faveur d'une mise en oeuvre de distributions de bénéfices, rachats et autre paiements en conformité avec les dispositions de cet article 19 lors d'une assemblée des Associés et de l'Associé Promoteur.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments. La liquidation terminée, les actifs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la société.

Matières réservées

Art. 21. Sauf dans le cas où les Associés B sont des Associés se trouvant en Défaut de Paiement (dans la mesure où une période de remède de 5 Jours Ouvrables après paiement du montant déficitaire par un Associé payant est expirée) ou un Cas de Défaillance AEW (autre que celui lié au fait d'être un Associé se trouvant en Défaut de Paiement) a eu lieu et n'a pas été renoncé par les Associés A par écrit, les Associés conviennent que les matières suivantes seront des Matières Réservées et requièrent le consentement unanime et écrit des Associés A et des Associés B (ou leur approbation valable lors d'une assemblée des Associés dûment constituée) pour approbation:

21.1 la conclusion de contrats ou d'arrangements autres que ceux conclus à des conditions normales ou avec un Affilié des Associés A (y compris, sans limitation, tout financement par emprunt fourni par un Affilié des Associés A);

21.2 l'acquisition par la Société ou une Propco de Propriétés autre que la Propriété Initiale, que ce soit directement ou indirectement par l'acquisition de parts sociales ou d'intérêts dans tout véhicule détenant de l'immobilier;

21.3 à l'exception de ce qui est expressément indiqué à l'article 4 du Pacte d'Associés, la création, l'attribution ou l'émission de nouvelles Parts Sociales ou Prêts d'Associés ou l'octroi ou la convention octroyant à toute personne des options ou droits de souscription ou de conversion ou autre afin de demander l'émission, l'attribution ou la création de ces titres autres que ceux à titre préférentiel à tous les Associés au pro rata de leur Pourcentage de Parts Sociales;

21.4 la création, l'attribution ou l'émission de nouvelles Parts Sociales de Promoteur ou l'octroi ou la convention octroyant à toute personne des options ou droits de souscription ou de conversion ou autre afin de demander l'émission, l'attribution ou la création de ces titres;

21.5 la réduction, l'annulation ou l'amortissement de l'intégralité ou d'une partie du capital social de la Société ou la réduction de toute responsabilité non appelée y relative;

21.6 toute modification importante des Statuts de façon différente des recommandations des conseillers juridiques de la Société afin de se conformer aux dispositions du Pacte d'Associés ou toute autre modification, variation ou altération de tout droit, tout privilège ou toute restriction attaché à toute Part Sociale, tout Prêt d'Associés ou autres titres émis par la Société, dans chaque cas différentes d'un changement recommandé par les conseillers de la Société qui n'aurait pas un effet disproportionné entre les Associés sur les Associés B en tant qu'Associés et n'aura pas d'impact important sur le montant de la Promotion;

21.7 changements concernant l'Activité du Groupe;

21.8 augmentation des Engagements au-delà d'EUR 50m; et

21.9 la conclusion de tout contrat, engagement ou arrangement relatif à ce qui précède.

Définitions

Art. 22. Sauf définition contraire dans les présentes ou sauf si le contexte l'exige autrement, les termes suivants utilisés dans les présents Statuts auront le sens qui leur est attribué ci-après:

«Prêts Supplémentaires d'Associés» signifie les prêts supplémentaires d'associés tels que définis dans tout pacte d'associés qui pourra être conclu entre les associés;

«Intérêts sur les Prêts Supplémentaires d'Associés» signifie un taux d'intérêt fixe de 15% par an ou un taux d'intérêt inférieur déterminé par le Conseil qui s'accumule quotidiennement et est composé annuellement;

«Cas de Défaillance AEW» a le sens qui lui est conféré dans tout pacte d'associés qui pourra être conclu entre les associés;

«Engagement Total AEW» a le sens qui lui est conféré dans tout pacte d'associés qui pourra être conclu entre les associés;

«Statuts» signifie les présents statuts de la Société tels que modifiés de temps à autre (et toute référence faite à un Article devra être lue comme une référence à cet Article dans les statuts de la Société);

«Contrat de Gestion des Actifs» signifie tout contrat de gestion des actifs qui pourra être conclu entre la Société, le Gestionnaire d'Actifs, la Propco Initiale et toute autre Propco ayant adhéré au contrat de gestion des actifs par un acte d'adhésion de temps à autre;

«Gestionnaire d'Actifs» signifie AEW Europe LLP agissant en sa qualité de gestionnaire d'actifs en vertu du Contrat de Gestion des Actifs;

«Affilié» signifie:

(a) dans le cas d'une personne physique, une société associée de cette personne ou une personne rattachée à cette personne; ou

(b) dans le cas d'une personne morale, toute entreprise filiale ou entreprise mère de cette personne morale et toute autre entreprise filiale ou entreprise mère de cette personne morale; et également

(c) dans le cas d'un Associé, toute entité exerçant de la gestion discrétionnaire ou non-discrétionnaire d'investissements à l'égard de, ou fournissant des conseils discrétionnaires ou non-discrétionnaires à cet Associé (un «Gestionnaire d'Investissements»), toute entité répondant aux critères de (a) et/ou (b) ci-dessus à l'égard de ce Gestionnaire d'Investissements et toute autre entité gérée ou conseillée d'une façon similaire par ce Gestionnaire d'Investissements de temps à autre;

toujours sous réserve qu'un employé d'une personne ne soit pas considéré comme étant un Affilié de cette personne du simple fait qu'elle soit un tel employé;

«Gérant A» signifie un gérant de la Société désigné pour nomination par les Associés A et exerçant ses fonctions à l'heure actuelle et, sauf indication contraire, incluant son mandataire;

«Associé A» signifie un détenteur de Parts Sociales A de temps à autre;

«Parts Sociales A» signifie les parts sociales de catégorie A ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune dans le capital social de la Société de temps à autre;

«Gérant B» signifie un gérant de la Société désigné pour nomination par les Associés A conformément aux Statuts et au Pacte d'Associés et exerçant ses fonctions à l'heure actuelle et, sauf indication contraire, incluant son mandataire;

«Associé B» signifie un détenteur de Parts Sociales B de temps à autre;

«Parts Sociales B» signifie les parts sociales de catégorie B ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune dans le capital social de la Société de temps à autre;

«Conseil» signifie de conseil de Gérance de la Société tel que constitué de temps à autre;

«Activité» a le sens qui lui est conféré dans le Pacte d'Associés;

«Jour Ouvrable» signifie chaque jour autre qu'un samedi ou un dimanche durant lesquels les banques de compensation sont généralement ouvertes pour des activités non automatisées au Luxembourg, à Londres, New York ou Berlin;

«Parts Sociales C» signifie les parts sociales de catégorie C ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune dans le capital social de la Société de temps à autre;

«Engagement» signifie à l'égard d'un Associé, l'engagement maximal de cet Associé de faire des Contributions au Groupe;

«Contribution» signifie une contribution à la Société ou à un autre membre du Groupe par les Associés A ou les Associés B, que ce soit par voie de souscription de Parts Sociales, Prêts d'Associés, Prêts Supplémentaires d'Associés ou autrement;

«Parts Sociales D» signifie les parts sociales de catégorie D ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune dans le capital social de la Société de temps à autre;

«Distribution» signifie toute distribution ou autre paiement par un membre du Groupe à un Associé ou Associé Promoteur, que ce soit par voie de dividende ou de rachat de Parts Sociales, remboursement ou paiement d'intérêts sur des Prêts d'Associés ou autre et, à l'égard de l'Associé Promoteur, que ce soit par voie de dividende ou de rachat de Parts Sociales de Promoteur ou autrement (et le terme «Distribué» est interprété en conséquence);

«Évènement de Sortie» signifie une vente de l'intégralité du Portefeuille, que ce soit par une vente des Propcos, une vente des Propriétés ou une vente par la Société de l'intégralité de ses actifs (non-monnaies) à des conditions normales à un nouveau propriétaire qui n'est pas un Associé ou un Affilié d'un Associé ou toute autre transaction désignée par le Conseil (agissant de manière raisonnable) comme étant un Évènement de Sortie;

«Groupe» signifie la Société, les Propcos et leurs filiales et entreprises filiales de temps à autre;

«Propco Initiale» signifie la société établie pour acquérir et posséder la Propriété Initiale;

«Propriété Initiale» signifie un centre commercial du centre-ville dans la région d'Hambourg qui s'étend sur 8.567 mètres carrés (1.564 mètres carrés d'espace commercial, 3.800 mètres carrés d'espace de bureau et 3.203 mètres carrés d'espace résidentiel et de stockage et 92 places de parking);

«Instruments» signifie les Parts Sociales et Prêts d'Associés;

«Taux de Rentabilité Interne» signifie, à la date d'une Distribution aux Associés A, le taux de rentabilité interne aux Associés A calculé en utilisant la fonction XIRR de Microsoft Excel en tenant compte de la valeur temporelle de l'argent, représentant les Distributions totales reçues à la date ou avant de cette date par les Associés A sur leurs Contributions totales à cette date et les coûts de toute conversion monétaire pris en charge par les Associés A en relation avec l'apport de Contributions et la réception de Distributions.

Tous les calculs du Taux de Rentabilité Interne devront être faits par la Société en euros et les Associés B transmettront rapidement à la Société (ou assurent la mise à disposition de) toute preuve nécessaire et quantitative afin de justifier ces calculs. Pour déterminer le Taux de Rentabilité Interne, les dispositions suivantes sont applicables:

- (a) tous les calculs de la valeur actuelle sont réputés avoir été faits le jour auquel cette Contribution a été faite;
- (b) toute autre Contribution ou remboursement de Contribution sera considéré comme ayant été fait le jour auquel les fonds ont effectivement été versés;
- (c) tous les paiements seront considérés comme ayant été reçus le jour auquel le paiement a été effectué; et
- (d) les taux de rentabilité seront des taux annuels;

«Gérant» signifie un membre du Conseil de temps à autre;

«Associé se trouvant en Défaut de Paiement» signifie tout Associé ayant manqué à son obligation d'avancer des montants à la Société tel que requis par les présents Statuts ou tout pacte d'associés conclu entre les Associés;

«Pourcentage de Parts Sociales» signifie le pourcentage d'intérêts respectif des détenteurs de Parts Sociales A et des détenteurs de Parts Sociales B, représenté en tant que Contributions totales faites par chacun d'eux en pourcentage des Contributions totales faites par les détenteurs de Parts Sociales A et Parts Sociales B, tel qu'il peut être modifié de temps à autre, pour tout transfert de Parts Sociales, Prêts d'Associés, en raison d'une émission de nouvelles Parts Sociales ou Prêts d'Associés ou autrement en conformité avec les termes du Pacte d'Associés;

«Portefeuille» signifie le portefeuille de Propriétés détenu par le Groupe de temps à autre;

«Promotion» signifie toutes Distributions accrues auxquelles l'Associé Promoteur a droit conformément aux articles 19.6.5, 19.6.6, 19.8.3 et/ou 19.8.4;

«Associé Promoteur» signifie le détenteur de Parts Sociales C et de Parts Sociales D de temps à autre;

«Parts Sociales de Promoteur» signifie les Parts Sociales C et les Parts Sociales D;

«Propco» signifie la Propco Initiale et toute autre société constituée en conformité avec l'Activité;

«Propriété» signifie un actif immobilier (ou un droit sur celui-ci) détenu par le Groupe et le terme «Propriétés» est interprété en conséquence;

«Associé» signifie un ou tous les Associés A et/ou Associés B à l'heure actuelle, selon le cas, et le terme «Associés» est interprété en conséquence;

«Pacte d'Associés» signifie tout pacte de souscription et pacte d'associés pouvant être conclu entre les Associés de temps à autre;

«Prêts d'Associés» signifie les prêts d'associés portant intérêts à émettre par la Société conformément aux Conventions de Prêt d'Associés;

«Conventions de Prêt d'Associés» signifie les conventions de prêt d'associés pouvant être conclues par la Société;

Loi applicable

Art. 23. Les lois mentionnées ci-dessus à l'article 1 trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents Statuts.

Cinquième résolution

L'Assemblée confirme par la présente que suite à l'adoption des articles ci-dessus, le conseil de gérance de la Société restera composé comme suit:

- (v) Bruno Bagnouls comme gérant B;
- (vi) Jean-Philippe Fiorucci comme gérant B;
- (vii) Luca Severo comme gérant A; et
- (viii) Patrick Joseph Halloran comme gérant A.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin de refléter les changements susmentionnés et donne pouvoir et autorité individuellement à tout gérant de la Société ou tout avocat du cabinet d'avocats Arendt & Medernach SA, afin de procéder individuellement au nom et pour le compte de la Société, à l'enregistrement dans le registre des parts sociales de la Société de (i) l'augmentation ci-dessus du capital de la Société, (ii) la création des Classes de Parts Sociales et (iii) les autres modifications exigées par les questions énoncées ci-dessus dans le cadre des résolutions ci-dessus ainsi que (iv) de veiller à toutes les formalités y afférentes.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en raison du présent acte sont estimés à deux mille euros (EUR 2.000).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande des comparantes le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ledit mandataire de la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Pastorelli, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 18 septembre 2015. GAC/2015/7980. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): C. PIERRET.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 8 octobre 2015.

Référence de publication: 2015166589/986.

(150183159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2015.

Zabaleta Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 30.433.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un administrateur

Référence de publication: 2015165139/11.

(150180913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

POSE.LU s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1321 Luxembourg, 235, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 156.052.

L'an deux mille quinze,

le premier octobre.

Par-devant Maître Jacques CASTEL, notaire de résidence à Grevenmacher (Grand-Duché de Luxembourg) agissant en remplacement de Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), absent, lequel dernier restera dépositaire du présent acte.

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Adriano José DA SILVA GUEDES, demeurant à F-57970 Elzange, 6 rue du Poitou.

2.- Madame Béatrix LEUILLIER, demeurant à F-57970 Elzange, 6 rue du Poitou.

Lesquels comparants sont ici représentés par Peggy Simon, employée, demeurant professionnellement à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées en date du 28 septembre 2015,

lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée POSE.LU s.à r.l., avec siège social à L-3542 Dudelange, 203, rue du Parc, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 156052.

Ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Camille MINES, de résidence à Capellen, en date du 4 octobre 2010, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 2224 du 20 octobre 2010.

Que le capital social de la société s'élève au montant de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500.-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (€ 125.-) chacune, attribuées comme suit:

1.- Monsieur Adriano José DA SILVA GUEDES, préqualifié, cinquante parts sociales	50
2.- Madame Béatrix LEUILLIER, préqualifiée, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société de Dudelange à Luxembourg et par conséquent de modifier la première phrase de l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2. (première phrase).** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg."

Deuxième résolution

Les associés décident de fixer la nouvelle adresse de la société à L-1321 Luxembourg, 235, rue de Cessange.

DONT ACTE, fait et passé à Grevenmacher, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. SIMON, Jacques CASTEL.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 06 octobre 2015. Relation: GAC/2015/8499. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 08 octobre 2015.

Référence de publication: 2015166547/47.

(150183714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2015.

ZIA S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 157.916.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2015.

Pour: ZIA S.A., société de gestion de patrimoine familial

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2015165140/14.

(150181158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

26 Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 120.962.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour 26 Investments S.A.

Référence de publication: 2015165141/10.

(150180916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

26 Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 120.962.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 6 octobre 2015 au siège social de la société

Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Adrien Coulombel, ayant sa résidence professionnelle au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, pour une durée de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en 2021.

Pour extrait conforme
Pour la société
26 Investments S.A.

Référence de publication: 2015165142/15.

(150180924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Apyscor SARL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4959 Bascharage, 54, Op Zaemer.
R.C.S. Luxembourg B 185.029.

—
EXTRAIT

Les associés ont pris la résolution suivante:

Le siège social de la société est transféré du 12 Op Zaemer L-4959 BASCHARAGE au 54 Op Zaemer L-4959 BASCHARAGE.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2015.

Pour APYSCOR SARL

Signatures

Référence de publication: 2015165204/15.

(150181945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

ASO Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Senningerberg, 6, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 154.631.

—
Les associés ont adopté les résolutions suivantes en date du 30 Septembre 2015:

1. Les associés ont réélu Madame Kamila Karcz (demeurant professionnellement 6 rue Lou Hemmer 1748 Senningerberg, Luxembourg), au poste de gérante de la société pour une période (indéterminée).

2. L'Assemblée a également pris note de la démission de Madame Esther Coleman (demeurant professionnellement à 6 rue Lou Hemmer, 1748 Senningerberg, Luxembourg) de son poste de gérante de la société à compter du 30 Septembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 Septembre 2015.

Pour Aso Lux 2 S.à.r.l.

Référence de publication: 2015165211/16.

(150182346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

A.L. Bausysteme S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 4, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 86.577.

—
Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015165162/10.

(150182055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Adelis Equity Partners Fund I Feeder S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 179.235.

EXTRAIT

Monsieur Lionel Coupé a démissionné de sa fonction d'administrateur de la Société avec effet au 18 décembre 2013.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Adelis Equity Partners Fund I Feeder S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2015165164/12.

(150182739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Adomus Services Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2266 Luxembourg, 6, rue d'Oradour.
R.C.S. Luxembourg B 102.901.

La société Adomus Services Group, RC B102901, confirme que le siège social de la société Adomus Services Group est modifié de 2, av du X septembre 2550 Luxembourg en 6, rue d'Oradour 2266 Luxembourg.

Luxembourg, le 30/6/15.

Isabelle Roose.

Référence de publication: 2015165165/10.

(150182067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

**Aleph Investments Lux S.A., Société Anonyme de Titrisation,
(anc. Animo Investments Lux S.A.).**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 170.920.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 octobre 2015.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2015165167/11.

(150182047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Ancelux 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 174.275.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine Michel

Gérante

Référence de publication: 2015165172/11.

(150181936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Akina (Luxembourg), Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 195.211.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 27 août 2015

Veuillez noter que suite aux résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 27 août 2015, les changements suivant ont eu lieu:

- Nomination de Monsieur Philippe Bolton, né le 2 mai 1963 à Dublin, Irlande, ayant son adresse professionnelle au 26, New Street, St. Helier, JE2 3RA, Jersey, Channel Islands, en tant que administrateur de la Société avec effet immédiat.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- M. Russell Proffitt-Perchard;
- M. Maxence Monot;
- M. Philip Bolton;
- Mme. Yvonne Stillhart;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Référence de publication: 2015165166/19.

(150182557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Anglesite Sea S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 140.283.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015165173/9.

(150182592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Aston Clinton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 188.696.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Référence de publication: 2015165177/10.

(150181980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Aso Lux 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1748 Senningerberg, 6, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 188.442.

Les associés ont adopté les résolutions suivantes en date du 30 Septembre 2015:

1. Les associés ont réélu Madame Kamila Karcz (demeurant professionnellement 6 rue Lou Hemmer 1748 Senningerberg, Luxembourg), au poste de gérante de la société pour une période (indéterminée).
2. L'Assemblée a également pris note de la démission de Madame Esther Coleman (demeurant professionnellement à 6 rue Lou Hemmer, 1748 Senningerberg, Luxembourg) de son poste de gérante de la société à compter du 30 Septembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 Septembre 2015.

Pour Aso Lux 3 S.à.r.l.

Référence de publication: 2015165212/16.

(150182347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Atlas Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 168.914.

EXTRAIT

En date du 6 octobre 2015, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- Acceptation de la démission de Charlotte Lahaije-Hultman comme gérant de la société avec effet au 1^{er} septembre 2015;
- Eric-Jan van de Laar, né le 27 mars 1969 à Utrecht, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet au 1^{er} septembre 2015 et ce pour une durée indéterminée;

- Nadine Gloesener, née le 12 janvier 1973 à Esch/Alzette, Luxembourg, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élue nouveau gérant de la société avec effet au 1^{er} septembre 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 6 octobre 2015.

Référence de publication: 2015165179/19.

(150182680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Aviemoire Midco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 189.151.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société, par décision du 29 septembre 2015, a décidé d'accepter les démissions de Jabir Chakib et Hugo Neuman en tant que gérants de la Société, avec effet au 30 septembre 2015.

L'associé unique a décidé de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société avec effet au 30 septembre 2015 et pour une durée indéterminée:

- Julie Mossong, résidant professionnellement au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Martin Eckel, résidant professionnellement au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Aviemoire Midco S.à r.l.

Référence de publication: 2015165182/17.

(150182273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Cheryl Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 73.159.

—
Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 29 septembre 2015 ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2017:

- Luc BRAUN, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président;

- Jean-Marie POOS, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;

- FIDESCO S.A., 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;

Conformément à l'article 51bis de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée a nommé comme représentante permanente de FIDESCO S.A., Madame Evelyne GUILLAUME 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg:

- EURAUDIT Sàrl, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2015165310/18.

(150181908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Aviva Investors European Renewable Energy S.A., Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Capital social: EUR 26.250.000,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 16, avenue de la gare.

R.C.S. Luxembourg B 161.875.

—
Le bilan au 31 Décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 Octobre 2015.

Référence de publication: 2015165183/11.

(150182141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Addweal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 27, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 108.207.

Le bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2015165184/14.

(150182032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

L2 B, Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue Jean-Pierre Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 152.509.

Il résulte d'une lettre de démission adressée à la Société par Monsieur Thierry Behiels qu'avec effet au 22 juillet 2015, Monsieur Thierry Behiels a démissionné de son mandat d'administrateur délégué de la Société.

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social de la Société en date du 22 juillet 2015 que les personnes suivantes ont été nommées membres du comité de direction avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

Membres A:

- Monsieur Raphaël van der Vleugel, né le 18 février 1976 à Malmédy (Belgique), demeurant au Passage Gelle Klack 7, L-1247 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg)

- Monsieur Philippe Weicker, né le 5 avril 1958 à Schaerbeek (Belgique), demeurant au 33 Avenue Champel, 1640 Rhode-Saint-Genèse (Belgique)

- Monsieur Bernard De Coninck, né le 1^{er} novembre 1976 à Louvain (Belgique), demeurant au Hubertilaan 1, 3080 Tervuren (Belgique)

Membres B:

- Monsieur Franck Bécherel, né le 5 janvier 1964 à Louviers (France), demeurant au 156 Route de Luxembourg, L-3254 Bettembourg (Grand-Duché de Luxembourg)

- Monsieur Luk Van Havenbergh, né le 6 novembre 1973 à Anvers (Belgique), demeurant au 156 Route de Luxembourg, L-3254 Bettembourg (Grand-Duché de Luxembourg)

- Monsieur Fabien Roget, né le 28 juillet 1974 à Pompey (France), demeurant au 156 Route de Luxembourg, L-3254 Bettembourg (Grand-Duché de Luxembourg)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 septembre 2015.

Un mandataire

Référence de publication: 2015165635/29.

(150182051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Adéquat Immobilier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 31, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 59.249.

Par la présente, je vous informe que je démissionne avec effet immédiat de mon poste d'administrateur de votre société immatriculée près le Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 59.249.

Luxembourg, le 7 octobre 2015.

Philippe PENNING.

Référence de publication: 2015165185/10.

(150182718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Advantage Premiere Fund SCA Sicav-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 155.053.

—
RECTIFICATIF

Cette demande remplace le dépôt initial L150174401 du 25/09/2015

Nous vous informons que nous avons pris la décision de résilier la convention de domiciliation signée en date du 4 août 2010 avec effet au 23 juillet 2010, avec la société ADVANTAGE PREMIERE FUND S.C.A., SICAV-FIS ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 155.053, et ceci avec effet au 26 novembre 2015.

Fait à Luxembourg, le 07 octobre 2015.

Certifié sincère et conforme
SGG S.A.

Référence de publication: 2015165186/17.

(150182631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2015.

Leggett & Platt Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 211.205.200,00.

Siège social: L-7540 Rollingen, 201, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 102.128.

Il est notifié qu'avec effet au 28 septembre 2015 la l'associé unique de la Société a pris acte:

- de la démission de Monsieur Christiaan F. van Arkel en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet au 28 septembre 2015.

L'associé unique de la Société a également décidé de nommer:

- Monsieur Martinus Cornelis Johannes Weijermans, né le 26 août 1970 à La Haye (Pays Bas), avec adresse professionnelle au 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, (Grand-Duché du Luxembourg), en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet au 28 septembre 2015 et pour une durée indéterminée

Il est aussi notifié que l'adresse professionnel de Monsieur Johannes Laurens DE ZWART est maintenant la suivante:

- 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Résultant des décisions susmentionnées, le conseil de gérance de la Succursale est composé comme suit

- M. Travis James ALMANDINGER, gérant catégorie B
- M. Martinus Cornelis Johannes WEIJERMANS, gérant de catégorie A,
- M. Johannes Laurens DE ZWART, gérant de catégorie A;
- Mme. Carol THURNHEER, gérant de catégorie A
- Mme. Kristen BEERLY, gérant catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Leggett & Platt Luxembourg Holdings S. à r.l.
Martinus C.J. Weijermans
Gérant de catégorie A

Référence de publication: 2015166367/27.

(150183603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2015.
